

# Rapport annuel

## 2007



**Partout. Avec vous.**





# RAPPORT ANNUEL 2007



Boîte aux lettres P&T  
Syren

# SOMMAIRE

## 07 Les organes de l'Entreprise

07 Le Conseil d'Administration  
07 Le Comité de Direction

## 09 Le thème photographique

09 Partout. Avec vous.

## 11 Le rapport du Comité de Direction

11 L'Entreprise des P&T  
14 Le Groupe P&T

## 16 Chiffres clés

## 19 Les faits marquants en 2007

## 21 Nos métiers

## 23 Les services postaux

23 Préface  
23 Envois postaux  
23 Lettres  
25 Colis  
25 Qualité  
25 Envois Direct Mail non adressés  
25 Business Post  
25 Messagerie postale  
25 Actualité européenne

## 27 Les services des télécommunications

27 Préface  
29 Téléphonie  
29 Backbone national  
29 Backbone international  
31 Services Réseaux d'Entreprises  
33 Les accès Internet  
33 INTEGRAL résidentiel  
35 INTEGRAL PRO  
35 Contrats Grands Comptes  
35 Passport  
35 Service aux opérateurs tiers et Réglementation

## 39 Les services financiers postaux

39 Préface  
39 Comptes  
41 E-banking  
41 Cartes bancaires  
41 Western Union

## 43 La philatélie

43 Émissions philatéliques  
45 Meng.post.lu  
45 Expositions  
45 SEPAC  
45 PostMusée

## 47 Nos ressources

47 Les ressources humaines  
49 L'informatique  
49 La communication interne et externe  
51 Les bâtiments et le Matériel

## 55 Indicateurs de la qualité de service

55 Services des télécommunications  
55 Réseau fixe  
56 Réseau mobile  
57 Services postaux  
57 Poste aux lettres  
58 Colis postaux

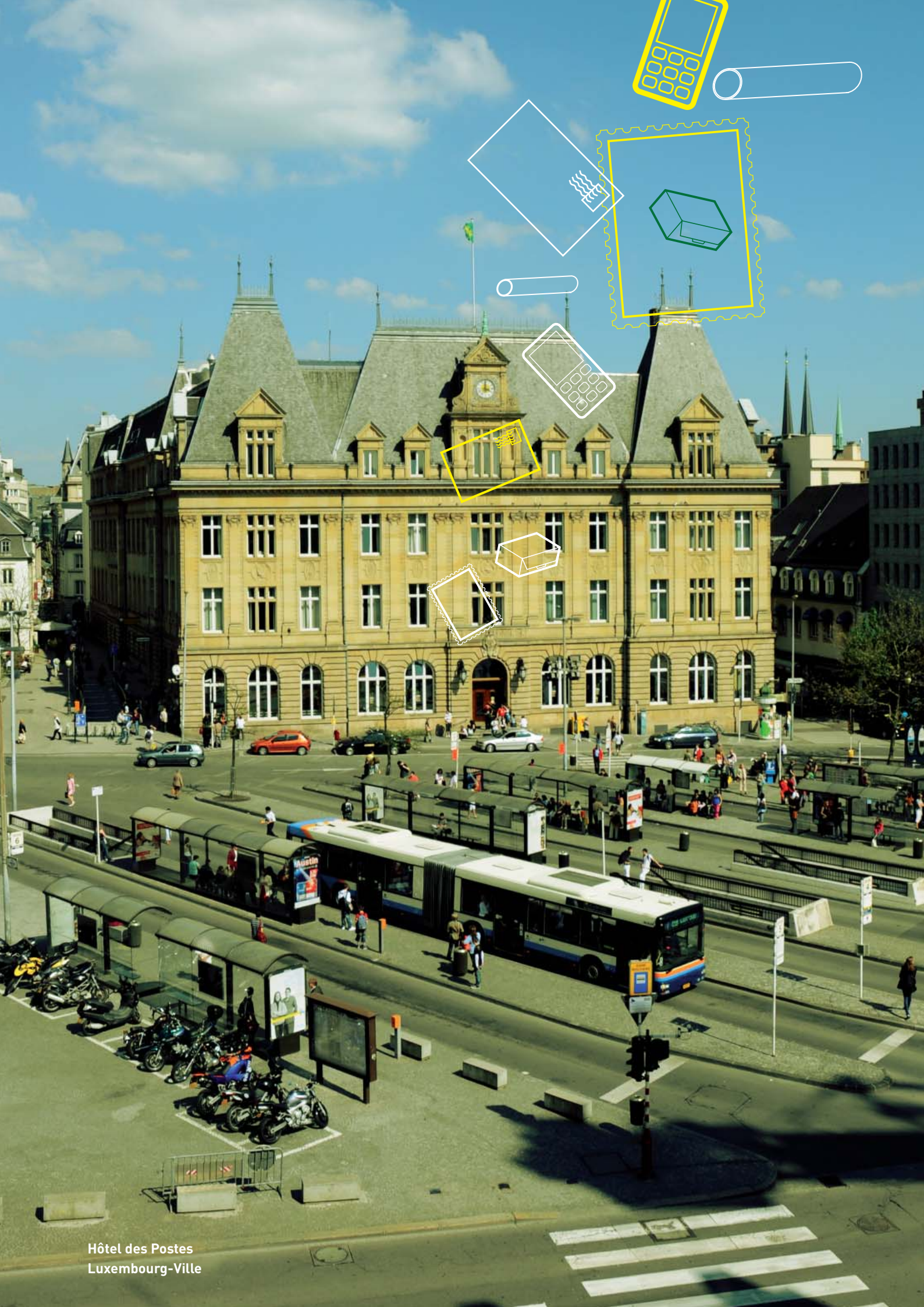
## 61 Les filiales des P&T

61 LUXGSM  
63 NETCORE  
63 EDITUS  
64 VISUAL ONLINE  
64 P&T CONSULTING  
65 ELTRONA  
65 eBRC  
65 VICTOR BUCK SERVICES  
66 TNT EXPRESS LUXEMBOURG  
66 INFOMAIL  
66 MICHEL GRECO

## 68 Glossaire

## 71 Comptes annuels statutaires 2007

## 95 Comptes annuels consolidés 2007



Hôtel des Postes  
Luxembourg-Ville

## LES ORGANES DE L'ENTREPRISE

### Le Conseil d'Administration (à la date du 31.12.2007)

|                                     |                        |
|-------------------------------------|------------------------|
| <b>Président</b><br>Gaston REINESCH | Représentant de l'Etat |
|-------------------------------------|------------------------|

|                                         |                        |
|-----------------------------------------|------------------------|
| <b>Vice-Président</b><br>Georges SCHMIT | Représentant de l'Etat |
|-----------------------------------------|------------------------|

|                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Administrateurs</b><br>Pierre AHLBORN<br>Serge ALLEGREZZA<br>Michel BRACHMOND<br>Edouard FELIX<br>Gilbert GOERGEN<br>Jean GUILL<br>Raymond HENCKS<br>Jean-Marie HEYDER<br>Georges SANTER<br>Jean-Paul ZENS | Représentant du secteur privé<br>Représentant de l'Etat<br>Représentant du secteur privé<br>Représentant du personnel<br>Représentant du personnel<br>Représentant de l'Etat<br>Représentant du personnel<br>Représentant du personnel<br>Représentant de l'Etat<br>Représentant de l'Etat |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Le Comité de Direction (à la date du 31.12.2007)

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| <b>Président</b><br>Marcel GROSS | Directeur Général |
|----------------------------------|-------------------|

|                                                                                 |                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Membres</b><br>Marcel HEINEN<br>Jos GLOD<br>Jean-Marie SPAUS<br>Paul PECKELS | Directeur Général adjoint<br>Directeur Général adjoint<br>Directeur<br>Directeur |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|



Facteur P&T en tournée  
Sanem

## LE THÈME PHOTOGRAPHIQUE

### Partout. Avec vous.

L'Entreprise est partout, avec ses clients : à domicile, au travail, en déplacement.

Pour les situations de vie les plus diverses pouvant se présenter tout au long de l'année, à tout moment et en tout lieu, l'Entreprise propose aux ménages et aux entreprises des services et produits utiles, de qualité et à des prix compétitifs en recourant à des infrastructures et équipements modernes et sûrs.

Qu'il s'agisse du courrier postal, du colis ou du journal quotidien, de la transmission électronique de données à très haut débit, de réseaux d'entreprises sur mesure, de services et équipements de téléphonie mobile, de l'e-banking, du timbre personnalisé voire même de la télévision, l'Entreprise sert et accompagne tous les publics.

Grâce également à un important réseau d'interfaces clients (bureaux des postes, postshops, téléboutiques, etc.), l'Entreprise assure une large couverture géographique de la population.

Le thème photographique du Rapport Annuel 2007, qui est aussi le slogan de la communication externe de l'Entreprise, s'impose : Partout. Avec vous.

# LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION



## LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

### L'Entreprise des P&T

En 2007, l'Entreprise a achevé l'implémentation des mesures stratégiques de son « Agenda 2007 ». Globalement, les grandes orientations y définies ont été mises en œuvre et ont permis de consolider, voire même de développer les activités de l'Entreprise dans ses divers métiers.

Avec l'appui de l'expérience et du savoir-faire de son personnel, l'Entreprise va continuer à développer cette dynamique dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Après deux années de stagnation du montant net du chiffre d'affaires (2005 : +0,1% ; 2006 : +0,03%), l'année 2007 a de nouveau connu une légère hausse (+1,53%) pour atteindre un niveau record de 512,8 MEUR (2006 : 505,1 MEUR).

Eu égard à une hausse importante des produits financiers en 2007, légèrement atténuée par une baisse des produits exceptionnels, l'évolution du total des produits est globalement en hausse : 546,81 MEUR (+2,56%).

### Services Postaux

En ce qui concerne le secteur postal, le chiffre d'affaires régresse légèrement de -0,6% (2006 : -1,2%). En dépit d'une hausse des revenus de la distribution des quotidiens (augmentation « technique » de 2006 à 2007 suite à l'élargissement de la distribution en juillet 2006), des colis postaux et du courrier publicitaire 'Direct Mail', l'augmentation de ces produits ne compense pas la diminution globale du trafic postal, due en grande partie à la substitution du courrier traditionnel par les nouvelles technologies.

A ce stade, le chiffre d'affaires postal ne tient pas compte des compensations accordées par l'Etat dans le cadre des dispositions fiscales en faveur du maintien du service public (distribution des journaux, périodiques et autres imprimés).

### Services Financiers Postaux

Depuis l'exercice 2001, les avoirs des CCP clients sont gérés par l'Entreprise.

L'augmentation du chiffre d'affaires est essentiellement due aux hausses successives des taux d'intérêt, induisant une augmentation globale de +29,5% (2006 : +33,2%) des intérêts perçus sur placements des avoirs de CCP clients, ainsi que, dans une moindre mesure, à l'augmentation des recettes de commissions perçues tablant à +2,1% (2006 : +2,8%).

**Services des Télécommunications**

Après deux années de faible recul du chiffre d'affaires des télécommunications (2006 : -1,1% ; 2005 : -0,8%), ce dernier augmente de nouveau légèrement de +0,55%.

Au niveau des différents services de télécommunications, la restructuration des ventes en faveur de nouveaux produits au détriment des services classiques se poursuit : le téléphone analogique est en régression de -4,9% de même que le téléphone digital ISDN (-1,6%). Suite à la réduction des prix sous la pression de la Commission européenne (recettes roaming), ainsi que d'une concurrence acharnée, le chiffre d'affaires du service mobile GSM recule de -4,2%, (2006 : -2,0%, 2005 : -0,5%). Ces pertes de chiffre d'affaires sont cependant compensées par les nouvelles technologies : le LUXDSL poursuit son essor de même que les revenus des « réseaux d'entreprises », ainsi que ceux des services de l'INTERNET.

Les revenus des voies louées augmentent légèrement en 2007. La hausse de +8,9% des voies louées internationales (2006 : -5,0%) est partiellement résorbée par un recul des lignes louées nationales de -2,6% (2006 : -7,2%). Cette baisse est due à la concurrence, mais également à la reprise partielle du chiffre d'affaires relatif aux offres sur mesure, comptabilisé sous « réseaux d'entreprises », au détriment de la vente de capacités de voies louées.

Au niveau des revenus de location de capacités satellitaires, le chiffre d'affaires est constant.

La libéralisation du secteur des télécommunications implique la prestation de services d'interconnexion aux nouveaux opérateurs. Le décompte d'interconnexion avec les autres opérateurs fixes et mobiles s'est traduit par un fléchissement de -3,8% (2006 : -3,2%) à la suite de la baisse progressive des prix d'interconnexion.

Finalement la vente et la location d'équipements de télécommunication au sein des téléboutiques génère un chiffre d'affaires en hausse de +9,1% par rapport au revenu de 2006.

**Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation, représentant essentiellement les loyers perçus d'immeubles ou de logements loués, ainsi que dans une moindre mesure la récupération partielle de

frais de personnel et les prestations facturées des cantines, augmentent fortement de +79,2%. Cette hausse importante provient notamment de la mise à disposition à la société eBRC S.A. du Datacenter Windhof.

**Produits financiers**

La hausse des produits financiers de +44,3% est imputable à la fois à la croissance des dividendes encaissés des filiales qui continuent à générer un revenu substantiel, à la bonne performance des revenus de valeurs mobilières, ainsi que par l'augmentation des intérêts perçus sur dépôts à terme et autres.

**Produits exceptionnels**

Finalement les produits exceptionnels diminuent fortement en 2007. Ce recul provient notamment de l'encaissement début 2006 d'un dividende extraordinaire dans le cadre de la fusion de LUXGSM S.A. et de la cession de la participation dans Infonet Luxembourg S.A. au cours de cette même année. Les produits exceptionnels 2007 constituent essentiellement des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux et infrastructures de l'Entreprise, ainsi que des revenus de ventes de matériel (roulant) et d'équipements divers.

**Charges**

Les charges d'exploitation augmentent à raison de +2,7% par rapport à l'année précédente (2006 : +0,7% ; 2005 : +2,6%).

Les charges de matières consommables augmentent de +6,7%. Cette progression est notamment due à des achats importants de marchandises destinées à la vente au sein des téléboutiques, ainsi que dans une moindre mesure à la hausse des prix des combustibles et à la consommation accrue d'électricité pour le bâtiment Datacenter à Windhof.

D'une manière générale, les prestations de tiers dans le trafic international, frais directement liés au chiffre d'affaires, continuent globalement à diminuer de -4,7% (2006 : -4,4%). Par rapport à une hausse des frais internationaux pour services financiers (+4,0%), on constate une baisse des frais internationaux pour services postaux (-7,2%) et des frais du trafic international de télécommunications (-4,0%), liée aux baisses de prix en gros entre opérateurs à la suite de l'intensification de la concurrence.

Les autres charges externes diverses (liées au chiffre d'affaires) augmentent de +4,6%. Les autres postes de charges externes progressent également en 2007. Les hausses les plus importantes sont les suivantes : coûts d'entretien et de réparation (+8,8%), indemnités pour services tiers et honoraires (+28,6%), assurances (+40,0%) et frais de publicité (+8,3%).

Les dépenses de personnel accusent globalement une hausse de +4,1% (2006 : +4,3% ; 2005 : +3,0%), due notamment à l'embauche d'une centaine de porteurs de journaux au cours du second semestre 2006, à la dernière tranche indiciaire de +2,5% fin 2006 se répercutant intégralement sur l'exercice 2007, à l'accord salarial de la Fonction publique 2007 (+0,9%), ainsi qu'à un recours plus important à des compétences élevées. Tous ces éléments contribuent globalement à un renchérissement des salaires et traitements (+4,1%), ainsi que des charges sociales et pensions (+4,2%). Le total des frais de personnel représente 47,3% (2006 : 46,2% ; 2005 : 46,2%) des charges d'exploitation hormis les corrections de valeur.

Le montant total des corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur éléments de l'actif circulant augmente de +7,7% (2006 : -3,7%). Cette progression résulte notamment de la mise en service du Centre de tri, à Bettembourg en juillet 2006, ainsi que du Datacenter à Windhof en janvier 2007.

Quant aux autres charges d'exploitation, elles reculent de -13,7% (2006 : +13,1%), diminution due notamment à une baisse des redevances payées essentiellement à l'ILR pour l'exploitation des licences fixes et mobiles à la suite de la facturation des redevances 2005 en 2006, ainsi qu'à la réduction de la charge pour TVA non récupérable.

Ainsi, étant donné une hausse en 2007 des produits d'exploitation (+1,9%) couplée à un léger recul du coût d'achat (-0,4%) et à une hausse de la masse salariale (+4,1%), l'excédent brut d'exploitation augmente de +2,6%.

La marge brute avant impôts, taxes et dépréciation (EBITDA) atteint 176,0 MEUR (2006 : 168,4 MEUR ; 2005 : 172,2 MEUR) en hausse de +4,5%. Cependant, l'augmentation importante de la charge des amortissements (+7,7% ou 5,8 MEUR) réduit cet écart à -2,2 MEUR au niveau du résultat d'exploitation (EBIT) qui atteint 64,2 MEUR (2006 : 66,4 MEUR ; 2005 : 68,8 MEUR), baissant ainsi de -3,3% (2006 : -3,5%). La hausse importante du résultat financier de +8,9 MEUR

n'est que partiellement compensée par le recul du résultat exceptionnel de -4,7 MEUR, de sorte que le résultat avant impôts croît de +2,2% (2006 : +0,6% ; 2005 : -10,7%) pour atteindre 92,6 MEUR (2006 : 90,7 MEUR ; 2005 : 90,1 MEUR).

Etant donné la hausse du résultat avant impôts, la charge pour impôts augmente également de +5,5% pour atteindre 15,3 MEUR (2006 : 14,5 MEUR).

Le résultat après impôts croît de +1,5% à 77,3 MEUR (2006 : 76,2 MEUR ; 2005 : 73,2 MEUR).

Luxembourg, le 27 mars 2008  
**Le Comité de Direction**

## Le Groupe P&T

L'exercice 2007 a été marqué par très peu de modifications au niveau du périmètre de consolidation.

Vu l'acquisition de la société Victor Buck Services S.A. en date du 1<sup>er</sup> juillet 2006, seule la part de l'Entreprise dans le résultat des 6 derniers mois fut reprise dans le compte consolidé de profits et pertes de 2006. En 2007, la part de 49% du résultat réalisé sur toute l'année a été intégrée.

Début décembre 2006, l'Entreprise a vendu sa participation dans Infonet Luxembourg S.A.. La part de 49% dans le résultat des 11 premiers mois fut rajoutée au résultat consolidé de 2006. En 2007, aucun résultat d'Infonet Luxembourg S.A. n'a été intégré dans le résultat consolidé.

Une nouvelle société s'est rajoutée au périmètre de consolidation en 2007. P&T Consulting France S.A.S. a été créée par P&T Consulting S.A. en mai 2006. L'Entreprise détient 50,93% de P&T Consulting France S.A.S. tout en ayant le contrôle exclusif, vu qu'elle détient 50,93% du capital social des parts de P&T Consulting S.A. et que P&T Consulting S.A. détient 100% de P&T Consulting France S.A.S.. Cette nouvelle société est donc intégrée selon la méthode dite «Intégration globale». A noter que P&T Consulting France S.A.S. n'avait pas encore été incluse au périmètre de consolidation du Groupe P&T en 2006 en raison d'une activité commerciale négligeable au 31 décembre 2006 et d'un intérêt faible dans le Groupe P&T.

Le montant net du chiffre d'affaires du Groupe P&T (597,82 MEUR; 2006: 576,96 MEUR) a évolué considérablement au courant de l'année (+3,62%). La hausse du chiffre d'affaires de +20,86 MEUR est réalisée principalement par les sociétés filiales. Elles y ont contribué à raison de 65%. Parmi les sociétés affichant la meilleure progression il y a lieu de citer eBRC, qui a enregistré une hausse de sa contribution de +62%. La filiale de télécommunications mobiles «LUXGSM S.A.», active dans un secteur très concurrentiel, a également enregistré une belle performance en augmentant sa contribution de +3,37%. Le montant total des transactions intragroupe atteint pour l'année 2007 92,79 MEUR (2006: 91,98 MEUR) et témoigne d'une importante synergie et complémentarité des services et produits offerts par les sociétés faisant partie du Groupe.

Les charges d'exploitation augmentent à raison de +3,79% par rapport à l'année précédente pour atteindre 520,65 MEUR (2006: 501,63 MEUR).

Avec un chiffre d'affaires enregistrant une belle hausse et des charges de matières premières légèrement en hausse, le Groupe P&T a pu augmenter sa valeur ajoutée de +3,70% (2006/2005: +3,11%).

Les frais de personnel accusent globalement une hausse de +5,22% pour atteindre 200,78 MEUR au 31 décembre 2007 (2006: 190,81 MEUR). Les frais de personnel du Groupe P&T ont augmenté de +9,97 MEUR. La part de la Maison Mère dans cette augmentation s'élève à +6,85 MEUR. Au courant de l'exercice 2007, le Groupe P&T a employé 3.410 personnes (2006: 3.346 personnes).

Le résultat après impôts du Groupe P&T atteint 81,54 MEUR (2006: 76,50 MEUR). Les contributions des filiales ont influencé positivement le résultat du Groupe, et ceci à hauteur de 13,09 MEUR (2006: 9,97 MEUR). La contribution de la Maison Mère s'élève à 68,45 MEUR (2006: 66,53 MEUR).

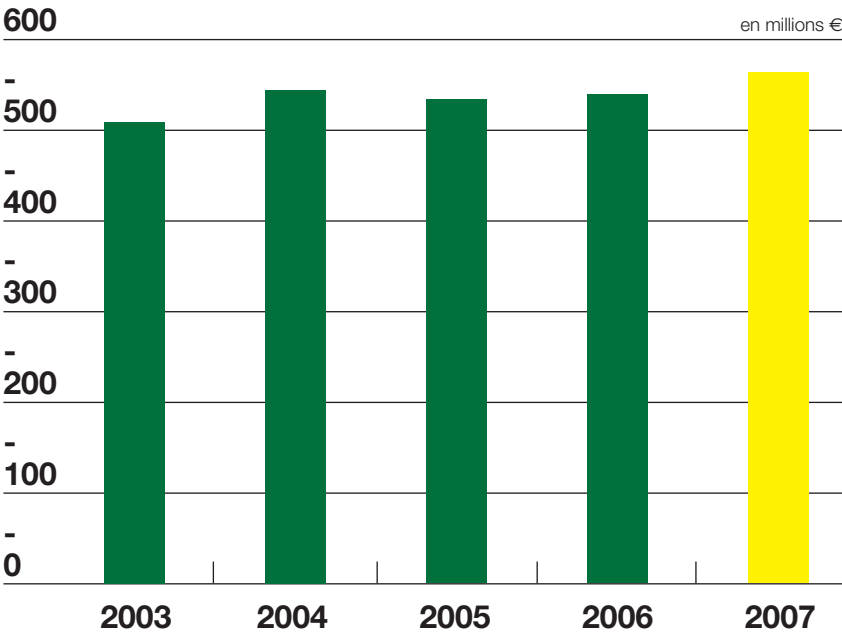
Le résultat d'exploitation du Groupe P&T, après traitement de toutes les transactions réciproques, s'élève à 84,20 MEUR. Grâce à un apport positif de ses sociétés filiales, le Groupe a pu maintenir son résultat d'exploitation au même niveau qu'en 2006 et compenser la diminution de -3,22% du résultat d'exploitation enregistrée par la Maison Mère.

Luxembourg, le 27 mars 2008

**Le Comité de Direction**

CHIFFRES CLÉS

| Total produits |        |
|----------------|--------|
| 2003           | 504,09 |
| 2004           | 536,59 |
| 2005           | 531,40 |
| 2006           | 533,19 |
| 2007           | 546,81 |
| en millions €  |        |

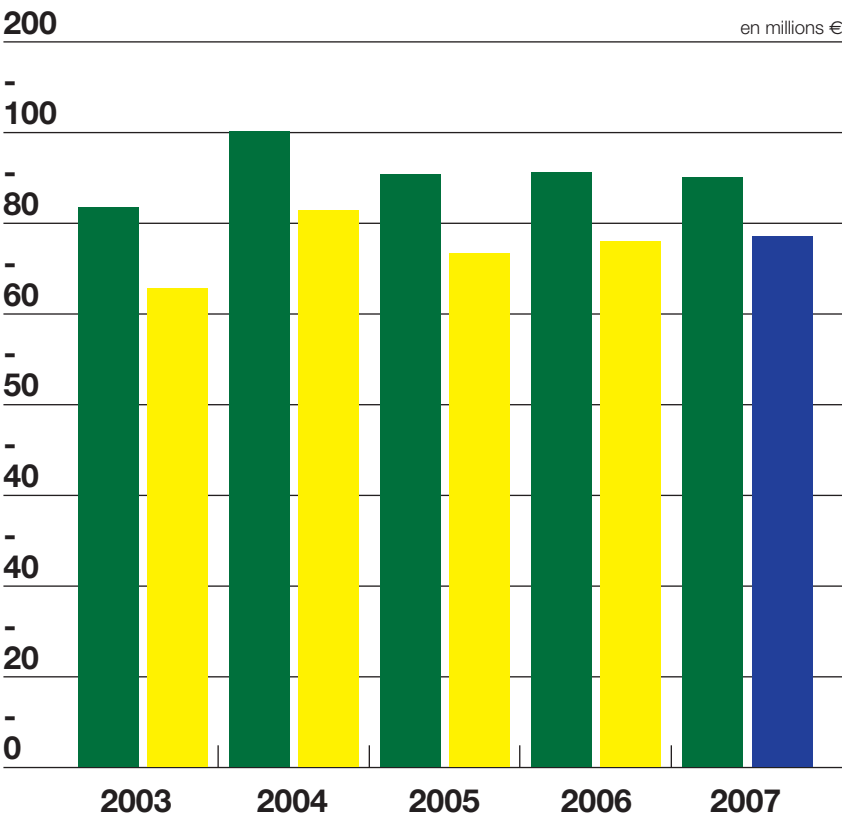


COMPTES ANNUELS DES P&T (2003-2007)

| CHIFFRES CLES / EN MILLIONS €                                                | 2003     | 2004     | 2005     | 2006     | 2007     | VARIATIONS 2007/2006 |
|------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------------------|
| Total produits                                                               | 504,09   | 536,59   | 531,40   | 533,19   | 546,81   | 2,56%                |
| - Services postaux *                                                         | 116,18   | 123,89   | 126,36   | 124,89   | 124,15   | -0,60%               |
| - Services financiers postaux                                                | 21,15    | 22,36    | 23,18    | 28,76    | 35,29    | 22,68%               |
| - Télécommunications                                                         | 349,77   | 358,27   | 355,44   | 351,45   | 353,39   | 0,55%                |
| - Autres produits                                                            | 16,99    | 32,08    | 26,41    | 28,07    | 34,00    | 21,09%               |
| Résultat d'exploitation                                                      | 72,09    | 79,34    | 68,76    | 66,39    | 64,20    | -3,29%               |
| Résultat avant impôts                                                        | 82,05    | 100,87   | 90,08    | 90,65    | 92,62    | 2,17%                |
| Résultat après impôts                                                        | 65,95    | 82,02    | 73,17    | 76,15    | 77,32    | 1,53%                |
| Somme bilantaire                                                             | 2.260,26 | 2.312,87 | 2.597,95 | 2.944,61 | 2.827,19 | -3,99%               |
| Investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières | 53,65    | 76,23    | 98,76    | 136,94   | 107,22   | -21,70%              |
| Personnel : nombre moyen d'agents                                            | 2.796    | 2.824    | 2.808    | 2.889    | 2.910    | 0,73%                |

\* Hors compensations pour missions spéciales (Art.50 de la loi modifiée du 10 août 1992)

|               | Résultat avant impôts | Résultat après impôts |
|---------------|-----------------------|-----------------------|
| 2003          | 82,05                 | 65,95                 |
| 2004          | 100,87                | 82,02                 |
| 2005          | 90,08                 | 73,17                 |
| 2006          | 90,65                 | 76,15                 |
| 2007          | 92,62                 | 77,32                 |
| en millions € |                       |                       |





## LES FAITS MARQUANTS EN 2007

En 2007, l'Entreprise fut sponsor exclusif de «Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007».

### Janvier

Inauguration du troisième Datacenter eBRC à Windhof (Capellen).

### Février

Mise à disposition des magazines télévisés P&T Connect chez RTL et iTunes en format video podcast.

### Mars

Signature entre l'Entreprise, CLT-UFA, SACEM et ALGOA de conventions concernant la retransmission par câble et réseau large bande de programmes TV et Radio au Luxembourg. Participation record à la 12<sup>ème</sup> édition du Postlaf avec 1.745 athlètes (Cloche d'Or).

Remises officielles des timbres consacrés au 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'Automobile Club et de Caritas Luxembourg. Stand de l'Entreprise au Festival des Migrations (LuxExpo).

### Avril

Inauguration du nouveau shop P&T-LUXGSM au centre commercial «Cactus Belle Etoile» (Bertrange/Strassen).

### Mai

Lancement de la technologie HSDPA (3G+), évolution du réseau UMTS (3G).

Lancement du service Hosted Exchange avec Microsoft. Stand de l'Entreprise à la Foire de Printemps (LuxExpo).

Remise officielle de timbres-poste à quatre villes centenaires (Differdange, Dudelange, Ettelbruck et Rumelange).

L'équipe P&T 1 remporte le marathon ING par équipes (Luxembourg).

Remise officielle de trois timbres «Lieux de culture» : Abbaye de Neumünster, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean (MUDAM) et Centre de musiques amplifiées Rockhal.

### Juin

Introduction d'une nouvelle poche P3 dans la gamme PostPack en DupontTM Tyvek®.

Inaugurations du nouveau dépôt de TNT Express Luxembourg et du nouveau site de production Victor Buck Services (Bettembourg).

### Juillet

Lancement du service Mobile TV du portail Vodafone live!.

Lancement de la plate-forme d'accès mobile WiFi Hot City en collaboration avec la Ville de Luxembourg.

L'Entreprise est partenaire du projet U-2010 portant sur les aspects de la sécurité des réseaux en cas de crise.

Blues'n Jazz Rallye à Luxembourg avec la participation de l'Entreprise.

L'Office des Timbres participe au Festival de la BD (Contern).

### Septembre

Soirée du 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'Entreprise en tant qu'entreprise publique (Rotondes, Bonnevoie).

### Octobre

Stand de l'Entreprise au salon Editus X-Change B2B Day aux usines Villeroy & Boch (Luxembourg).

Lancement du service Pack Up permettant de faire diriger des marchandises commandées par correspondance à une adresse choisie par le client.

Lancement de la carte de retrait My Cash permettant à son détenteur de retirer de l'argent à tout moment sur les distributeurs de l'Entreprise et de payer par miniCash.

### Novembre

Lancement de la version mobile de CCP Connect «CCP Connect Mobile» permettant la consultation des comptes CCP sur des smartphones et PDA.

L'Entreprise est désignée «Best Telecom Services Provider» pour l'ensemble de ses produits et services lors des ICT Awards 2007.

Stand de l'Entreprise au salon Contact (LuxExpo).

Concert 'PostClassic' (Philharmonie).

### Décembre

Stand de l'Entreprise au 'CISCO event' (Abbaye de Neumünster).

Introduction des chèques-cadeaux P&T qui peuvent être échangés contre des produits en vente chez l'Entreprise et chez LUXGSM.

L'Entreprise passe le cap des 100.000 clients ADSL (Internet haut débit).

Publication du 'Livre Jaune des Communications et au-delà' de M. Edmond Toussing, ancien Directeur Général de l'Entreprise.

Lancement du projet-pilote IPTV, le service de télévision digitale des P&T, à Limpertsberg.



## NOS MÉTIERS

L'Entreprise a trois métiers : les services postaux, les services financiers postaux et les services des télécommunications.

En 2007, ces métiers ont continué à évoluer dans un environnement marqué par l'innovation technologique et une concurrence croissante.

A ces trois métiers de base il convient d'ajouter celui de la philatélie. L'Entreprise a le droit de concession relatif à l'émission de timbres-poste au Luxembourg.

# LES SERVICES POSTAUX



## LES SERVICES POSTAUX

### Préface

**Libéralisation du marché postal: l'Entreprise joue la qualité et la fiabilité.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la libéralisation des services postaux en Europe a franchi un nouveau pas: le domaine du service réservé a été réduit aux lettres d'un poids maximal de 50 grammes et inférieur ou égal à 2,5 fois le tarif public applicable à un envoi de correspondance du 1<sup>er</sup> échelon de poids.

Dans ce contexte réglementaire et concurrentiel, l'Entreprise mise sur des services de qualité à des prix compétitifs et sur une plus grande attention à la satisfaction, à la confiance et à la fidélité du client. Cette stratégie rencontre un écho positif auprès de ses clientèles – qu'elles soient résidentielles ou professionnelles – et se reflète également dans les résultats des enquêtes de satisfaction sur les plans national et international.

La mise en service du nouveau Centre de Tri national à Bettembourg en juillet 2006 avec la réorganisation des tournées postales et le lancement de la nouvelle messagerie postale, un nouveau réseau national de distribution nocturne des quotidiens, ont été des étapes importantes dans l'accomplissement des objectifs.

### Envois postaux

252,2 mio. d'envois de courrier adressé et non adressé ont été traités en 2007 par l'Entreprise, soit une augmentation de +2,2%. Cette croissance reflète les quotidiens supplémentaires distribués par la Messagerie postale nouvelle mouture, ainsi qu'une augmentation du matériel publicitaire diffusé par le canal postal.

### Lettres

Le courrier adressé est en baisse de -1,4% suite à la régression des volumes dans les segments de courrier non réservé au départ de Luxembourg. D'autre part, la substitution électronique favorisée par les politiques de réduction des coûts des entreprises commence à avoir un impact réel sur la production de courrier physique.



Service Pack Up  
Vos colis où vous les voulez



### Colis

Les recettes de l'expédition de colis nationaux et internationaux sont en hausse de +10,9% par rapport à l'année 2006. L'essor du commerce électronique est à l'origine de ces bons résultats, ce qui explique également la hausse de +10,6% du nombre de colis en provenance des opérateurs postaux étrangers (import) et distribués par l'Entreprise sur le territoire national.

### Qualité

La qualité du service du courrier national est mesurée par une étude effectuée mensuellement par TNS et ILReS. En 2007, en moyenne 97,4% des envois sont parvenus au destinataire le lendemain de leur dépôt (objectif : 95%).

### Envois Direct Mail non adressés

Le nombre total des envois toutes-boîtes distribués via le service Direct Mail Select (envois publicitaires) et Classic (informations générales), ainsi que par le produit I-Mail est de 34,6 mio. d'exemplaires. A noter la belle progression des envois publicitaires dont les volumes augmentent de +16,1 et les recettes de +17,1%.

### Business Post

Les recettes générées par les services sur mesure de la gamme Business Post continuent leur croissance (+7% par rapport à 2006) grâce au succès des campagnes de marketing direct ciblant les entreprises.

### Messagerie postale

La restructuration du réseau des tournées de porteurs de journaux devenue opérationnelle à partir du 10 juillet 2006 a entraîné une hausse de +11% du nombre de quotidiens distribués, dépassant ainsi le cap des 8 mio. d'exemplaires par année. Le nombre de périodiques distribués en 2007 par la messagerie postale a augmenté de +1,2%.

### Actualité européenne

Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, les ministres européens en charge du secteur postal sont parvenus après de longues négociations à un accord politique sur la proposition de Directive visant à ouvrir le marché intérieur des services postaux, c'est-à-dire sa libéralisation complète. Ils ont ainsi avalisé la position que

le Parlement européen avait déjà acceptée avec une très grande majorité au mois de juillet 2007.

L'ouverture totale aura lieu au plus tard le 31 décembre 2010 pour la majorité des Etats membres. A partir de cette date, chaque opérateur sera autorisé à collecter, transporter, trier et distribuer des lettres de tous poids. Onze Etats membres pourront cependant bénéficier d'une dérogation de deux ans en considération de la spécificité de leurs marchés postaux nationaux. A côté des neuf Etats membres ayant rejoint l'UE après 2004, le Luxembourg et la Grèce font également partie de ce groupe.

L'accord trouvé au Conseil des Ministres a été avalisé sans aucune modification en deuxième lecture par le Parlement européen, de sorte que le processus législatif au niveau européen est achevé.

L'Entreprise a suivi de près les discussions entourant la 3<sup>ème</sup> Directive postale et elle a activement contribué à attirer l'attention des décideurs politiques sur les risques inhérents au projet proposé initialement par la Commission européenne.

Les moyens de financement du Service universel que la Commission avait avancés pour compenser la perte du Secteur réservé avaient été jugés comme inadaptés pour le Luxembourg. Cette vue avait également été adoptée par le gouvernement luxembourgeois.

Bien que la solution retenue en matière de financement du Service universel ne satisfasse pas l'Entreprise, force est de constater que les textes ont gagné en transparence et sécurité légale.

L'Entreprise se félicite du fait que par le biais d'un considérant, la prise en compte de critères sociaux a été introduite dans la Directive. En effet, le législateur européen a ainsi voulu prévenir le risque que l'ouverture complète du marché postal n'aboutisse à une situation où la concurrence entre les opérateurs ne repose pas sur la qualité et l'innovation, mais uniquement sur l'exploitation de niveaux de salaires.

Les opérateurs postaux européens ont également été actifs dans le dossier de la TVA sur les services postaux. L'Entreprise a soutenu une plateforme commune de PostEurop dans laquelle le Conseil des Ministres est invité à se charger à nouveau du dossier et à suivre la proposition de la Commission européenne en la matière.

## A collection of icons representing various IoT and smart home devices, arranged in a circular pattern. The icons include a laptop with an '@' symbol, a smartphone with a '@' symbol, a smart speaker, a smart light bulb, a smart plug, a smart thermostat, a smart doorbell, a smart camera, a smart lock, a smart car, a smart boat, a smart plane, a smart train, a smart bus, a smart truck, a smart ship, a smart rocket, a smart satellite, a smart antenna, a smart antenna array, a smart antenna beam, a smart antenna signal, a smart antenna frequency, a smart antenna power, a smart antenna bandwidth, a smart antenna latency, a smart antenna throughput, a smart antenna reliability, a smart antenna security, a smart antenna privacy, a smart antenna transparency, a smart antenna accountability, a smart antenna responsibility, a smart antenna sustainability, a smart antenna ethics, a smart antenna law, a smart antenna regulation, a smart antenna standard, a smart antenna protocol, a smart antenna interface, a smart antenna application, a smart antenna service, a smart antenna product, a smart antenna market, a smart antenna industry, a smart antenna community, a smart antenna ecosystem, a smart antenna system, a smart antenna network, a smart antenna infrastructure, a smart antenna platform, a smart antenna framework, a smart antenna architecture, a smart antenna design, a smart antenna development, a smart antenna testing, a smart antenna deployment, a smart antenna operation, a smart antenna maintenance, a smart antenna support, a smart antenna training, a smart antenna education, a smart antenna research, a smart antenna innovation, a smart antenna future, a smart antenna vision, a smart antenna mission, a smart antenna vision, a smart antenna mission, a smart antenna vision, a smart antenna mission.

## Préface

**L'Entreprise maintient sa position de leader sur un marché très concurrentiel. L'accent est mis sur l'anticipation des attentes et besoins des clients.**

Sur un marché offrant un choix très large, les clients résidentiels et professionnels ont confirmé en 2007 leur confiance dans l'Entreprise en optant pour ses services et produits des télécommunications. Ce succès s'exprime non seulement dans les résultats, mais également moyennant le prix du « Best Telecom Services Provider » conféré à la grande majorité des suffrages de quelque 1500 IT managers à l'Entreprise en fin d'année à l'occasion des ICT Awards.

Le succès du produit phare INTEGRAL illustre le développement des offres packagées. Les forfaits ne se limitent plus à un seul réseau, mais comprennent également les communications mobiles et fixes, ainsi que nationales et internationales avec une tendance vers les offres combinées incluant des flat rates.

Avec la tendance des offres multiservices regroupant des services autour de la vidéo, de la téléphonie et des données, des opérateurs qui exerçaient auparavant leurs activités sur des marchés distincts se font maintenant concurrence. De plus, les grands opérateurs étrangers continuent à renforcer leurs liens avec des opérateurs locaux d'autres pays pour y commercialiser leurs offres convergentes et offrir des tarifs internationaux « on net » très avantageux. Pour réussir à convaincre le client dans cet environnement difficile, l'Entreprise joue sur la proximité avec le client et la réduction des barrières à l'achat.



Délégué commercial  
chez un client professionnel

### Téléphonie

Fin 2007, le réseau téléphonique de l'Entreprise comptait au total 162.083 raccordements téléphoniques analogiques répartis entre 118.452 clients résidentiels et 43.631 clients professionnels. Le nombre de raccordements ISDN de base s'élevait à 76.057 unités, réparties entre 34.763 clients résidentiels et 41.294 clients professionnels. Le nombre de raccordements ISDN primaires professionnels atteignait 1.251 unités.

La part importante de l'ISDN de base est due à l'augmentation des raccordements ISDN auprès des clients professionnels.

### Backbone national

Le backbone national, appelé aussi «réseau de jonctions» et réalisé moyennant la technologie SDH (Synchronous Digital Hierarchy), assure l'interconnexion des 50 sites de télécommunications de l'Entreprise répartis sur le territoire national.

Ce réseau repose entièrement sur des câbles à fibres optiques. Afin de garantir la redondance, chacun de ces Centres de Télécommunications est desservi par au moins deux câbles à fibres optiques à tracés entièrement distincts.

Le réseau de transmission SDH national supporte la quasi-totalité des services offerts par l'Entreprise, à savoir le service téléphonique analogique, l'ISDN, le service LuxDSL, les lignes louées, etc.

La technologie SDH permet l'implémentation de mécanismes de protection automatiques en cas de rupture de câble.

Fin 2007, ce réseau de transmission (backbone national) comptait 43 anneaux SDH à des débits allant de 622 Mbit/s à 2,5 Gbit/s, ainsi que 11 structures maillées comportant 90 liaisons SDH aux débits allant de 622 Mbit/s à 10 Gbit/s.

### Backbone international

Les liaisons internationales avec les pays voisins sont basées, pour chaque opérateur, sur deux tracés à fibres optiques complètement distincts.

Au cours des cinq dernières années, l'Entreprise a déployé pour des opérateurs traditionnels et pour des opérateurs nouveaux des liaisons internationales DWDM (Dense Wavelength Division Multiplexing). Moyennant cette technologie,

il est possible de transmettre, sur une même fibre optique, des longueurs d'ondes distinctes, à savoir jusqu'à 96 signaux STM-64 d'un débit de 10 Gbit/s.

Pour toutes ces liaisons internationales SDH et DWDM, chaque opérateur a dû mettre en place les fibres optiques et les équipements requis sur le territoire de son pays. Dans le cadre de l'offre de service de bout en bout pour le client final, une collaboration étroite entre les opérateurs concernés est nécessaire. En 2007, l'Entreprise a conclu des partenariats avec COLT et T-Systems afin d'offrir des services à valeur ajoutée sur le plan international.

Dans l'intérêt d'une plus grande autonomie, d'une meilleure compétitivité, d'une flexibilité plus élevée et surtout d'une réponse adéquate aux besoins de l'économie nationale en matière d'accès aux nœuds d'interconnexion et Internet les plus importants d'Europe, l'Entreprise a lancé fin 2006 le réseau de transmission transeuropéen TERALINK. Déployé sur plus de 4.000 km et englobant 13 points de présence (POP), TERALINK relie Amsterdam, Bruxelles, Londres, Paris, Francfort et Strasbourg à Luxembourg. Chaque ville est connectée via des liaisons redondantes diversifiées, ce qui garantit une redondance complète.



### Services Réseaux d'Entreprises

Les réseaux privés virtuels (Intranet, Extranet), les solutions intégrées VoIP/Data, les réseaux IP avec accès mobiles GPRS, les plans de « disaster recovery » (DRP) ou encore l'interconnexion de réseaux LAN (Fast- ou Gigabit- Ethernet) constituent un ensemble de besoins individuels auxquels l'Entreprise répond avec sa gamme de services professionnels dénommée Services Réseaux d'Entreprises.

La gamme des services Réseaux d'Entreprises a été complétée par des nouveaux profils d'accès à base des technologies DSL. En 2007, le nombre de clients a augmenté de plus de +20% et le chiffre d'affaires dépasse les objectifs fixés.

Selon le domaine d'application, il y a lieu de distinguer entre les services de connectivité D-line, E-line ou E-LAN et les services intégrés IP-VPN (réseaux virtuels privés) modulables par des facilités supplémentaires à haute valeur ajoutée.

Le service D-line repose sur la fourniture de canaux optiques dédiés et transparents (à 100 Mbit/s, 1, 2 ou 10 Gbit/s) de type point à point à travers des équipements terminaux WDM/DWDM. Le service est géré de bout en bout par l'Entreprise et est principalement destiné à couvrir les besoins en connectivité dédiée et hautement sécurisée lors de l'interconnexion de centres de calcul, la mise en place de réseaux de stockage de données (SAN), ainsi que pour l'interconnexion de réseaux locaux (LAN) à haut débit.

Les services E-line et E-LAN mettent à disposition du client des connexions Ethernet (Layer 2) à base des technologies de transmission SDSL ou à fibres optiques avec des débits allant de 256 kbit/s à 100 Mbit/s ou plus. Ainsi le client dispose d'une solution performante pour relier p.ex. à partir du switch LAN les différents locaux d'un même réseau IP à travers le WAN, sans utilisation d'un routeur/firewall, tout en ayant la possibilité de créer ses propres sous-réseaux (VLAN).

Les services IP-VPN (Virtual Private Network Layer 3) permettent de créer sur une seule infrastructure plusieurs réseaux virtuels dédiés, offrant les mêmes niveaux de performances qu'un réseau privé local. Aujourd'hui, le concept VPN a de plus en plus d'importance. De nombreux clients exploitent un réseau privé virtuel afin de permettre à leurs employés, partenaires ou fournisseurs d'accéder aux applications

requises, à partir de n'importe quelle adresse, par des moyens fixe ou mobile.

D'autre part, la gamme des services Réseaux d'Entreprises représente des blocs de communication compatibles avec les nouveaux services IP-Managed Services. Ces services sont commercialisés par l'Entreprise depuis 2006 et représentent différents blocs applicatifs avec un haut degré de valeur ajoutée. Le client a ainsi l'avantage de pouvoir disposer d'une solution globale constituée de différents blocs de communication et d'applications au sein d'un concept général. Les IP-Managed Services de l'Entreprise constituent une solution « end-to-end » pour le client. Ces services incluent à la fois les applications (Système de communication vocale, firewalls, LAN, etc.), ainsi que les services de connectivité.

Contrairement aux solutions classiques (PABX), le client n'a pas besoin d'acheter les infrastructures/équipements. La location du service lui permet de travailler avec des frais constants et prévisibles. Le client achète une solution clef en main comprenant toutes les fonctions et facilités et non seulement les infrastructures.



Client surfant sur Internet via  
LuxDSL/SpeedSurf, l'Internet  
rapide des P&T

## Les accès Internet

LuxDSL reste le produit phare pour les services fixes sur le segment des clients résidentiels. Le cap des 100.000 clients LuxDSL a été passé fin 2007. LuxDSL atteint un taux de pénétration très élevé qui positionne l'Entreprise dans le peloton de tête européen en terme de disponibilité large bande. La croissance pour 2007 atteint +23%.

Les spécifications LuxDSL ont été adaptées avec une nette augmentation (jusqu'à 5 fois supérieure) des bandes passantes offertes sur toute la gamme du produit.

Le succès que connaît l'Entreprise dans ce domaine permettra un élargissement des produits basés sur les applications ou contenus tels que IPTV, Centrex, etc.

Sur le marché des clients professionnels, les accès Internet à très haut débit et haute disponibilité basés sur fibres optiques séduisent de plus en plus les grandes entreprises. Les revenus sur ce type de connexions Internet sont en croissance continue.

L'accès Internet sur les Hotspots est très convoité sur les sites privés, principalement dans les hôtels où la demande concerne essentiellement les personnes en voyage d'affaires. L'accroissement de l'infrastructure des hotspots publics sera une conséquence logique du partenariat HotCity conclu en 2007 entre l'Entreprise et la Ville de Luxembourg.

## INTEGRAL résidentiel

La formule INTEGRAL de l'Entreprise reste LA référence en matière de produit « TOUT en 1 ». Les ventes ont continué de progresser, soutenues en milieu d'année par le lancement de l'abonnement mobile RELAX de LUXGSM. Cet abonnement contribue à fidéliser les clients INTEGRAL en les faisant profiter des conditions RELAX plus pratiques et avantageuses. Les actions VIP réservées aux clients INTEGRAL ont également connu un vif succès, tout particulièrement les séances cinéma pour toute la famille.



Centre d'appels résidentiel  
Luxembourg-Cloche d'Or

## INTEGRAL PRO

Depuis son lancement, INTEGRAL PRO n'a cessé de rencontrer un vif succès auprès des clients professionnels.

L'intégration à la mi 2007 du nouvel abonnement Relax Pro de LUXGSM a attiré de nombreux clients et fait d'INTEGRAL PRO une « offre complète, simple et économique » pour les clients professionnels.

## Contrats Grands-Comptes

L'Entreprise poursuit son engagement visant à offrir des solutions sur mesure et des conditions financières avantageuses via les plus de 600 contrats signés avec des clients grands-comptes.

Soucieuse d'offrir à ses clients un rapport qualité-prix compétitif, l'Entreprise a procédé en 2007 à une amélioration des conditions contractuelles, tant au niveau national qu'international.

Les contrats grands-comptes permettent de répondre au mieux aux attentes des clients en termes financiers en leur proposant des formules tarifaires adaptées à leur volume et profil de consommation. Par le biais des contrats, ils ont également l'assurance de bénéficier d'un contact privilégié et personnalisé avec un chargé de compte qui leur est entièrement dédié.

## Passport

La formule Passport connaît un succès croissant auprès de la clientèle professionnelle de type PME/PMI. Fin 2007, 5.100 clients avaient opté pour cette formule tarifaire avantageuse, soit une augmentation de plus de +60% en un an. Via un abonnement mensuel (ou gratuit dans INTEGRAL PRO), le client profite d'un prix par minute très attractif vers les destinations fixes de 35 pays étrangers et d'une réduction de -20% sur tous les autres appels fixes internationaux. Les appels nationaux fixes et vers LUXGSM profitent également de conditions particulières.

## Services aux opérateurs tiers et Réglementation

### Un cadre réglementaire européen complexe

Au plan réglementaire communautaire, l'année 2007 a été marquée par deux changements majeurs.

Le premier concerne l'application, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, du règlement européen concernant l'itinérance internationale sur les réseaux publics de téléphonie mobile (« tarifs du roaming »). Visant à la fois une réduction substantielle des redevances payées entre opérateurs (prix de gros) et une réduction des prix facturés aux clients finaux, cette intervention volontariste de la Commission européenne a conduit à une chute généralisée des revenus du « roaming », dont l'impact sur les revenus et l'EBITDA est proportionnellement plus important pour un opérateur intervenant dans un petit Etat membre en raison de la proportion élevée de l'international dans la structure de ses revenus. Cette réglementation imposera en outre de nouvelles diminutions tarifaires pour les appels émis et reçus à l'étranger dans le courant de 2008 et 2009.

Le deuxième changement concerne l'approbation par la Commission européenne, le 13 novembre 2007, du projet européen de réforme du cadre réglementaire du secteur des communications électroniques actuellement en vigueur (ou « 2<sup>ème</sup> paquet télécoms »), qui vise à :

- modifier les 4 directives adoptées en 2002 qui cadrent la réglementation sectorielle communautaire applicable; et à
- créer une nouvelle autorité européenne destinée à réguler le marché des communications électroniques.

Ce projet de réforme est actuellement en discussion au sein du Parlement européen. La Commission souhaite qu'il soit adopté avant la fin 2008.

Parallèlement, la Commission a adopté le 17 décembre 2007 une nouvelle recommandation, d'application immédiate, réduisant le nombre de marchés pertinents susceptibles de réglementation ex ante de 18 actuellement à 7.

Bien que l'Entreprise accueille favorablement la volonté affichée de la Commission de faire évoluer le secteur des communications électroniques d'un régime de réglementation sectorielle ex ante vers le régime général du droit de la concurrence, elle reste cependant sceptique au sujet de certaines des mesures préconisées dans ce projet de réforme afin de parvenir à l'objectif affiché. Il s'agit tout particulièrement de la création de nouvelles structures bureaucratiques centralisées et de l'imposition de nouvelles contraintes réglementaires lourdes de conséquences, de coûts et à la valeur ajoutée encore bien peu démontrée, comme la séparation fonctionnelle.

### Les décisions qui ont eu une influence en 2007

Au plan réglementaire luxembourgeois, l'année 2007 a été marquée par les événements suivants.

Tout d'abord, le catalogue d'interconnexion (RIO) 2007, document qui décrit les conditions techniques, opérationnelles et tarifaires sous lesquelles l'Entreprise propose l'interconnexion avec son réseau aux opérateurs tiers, se caractérise par une proposition de stagnation des tarifs par rapport à ceux du catalogue 2006.

Le dégroupage de l'accès à la boucle locale permet aux opérateurs tiers, ayant notifié l'exploitation d'un réseau de télécommunications fixe au Luxembourg, de fournir des services téléphoniques, ainsi que l'accès large bande à leurs clients via les boucles locales métalliques de l'Entreprise. En 2007, la tendance au dégroupage de la boucle locale s'est confirmée et l'ILR a réduit notamment la redevance de location d'une boucle locale dégroupée de 11.73 EUR à 10.75 EUR depuis septembre 2007. L'Entreprise a signé un accord de dégroupage complémentaire et a continué à aménager des locaux de colocalisation dans ses centres de télécommunications, afin de permettre l'accès à la boucle locale à des opérateurs tiers et de faire face à la demande croissante en la matière de ces derniers.

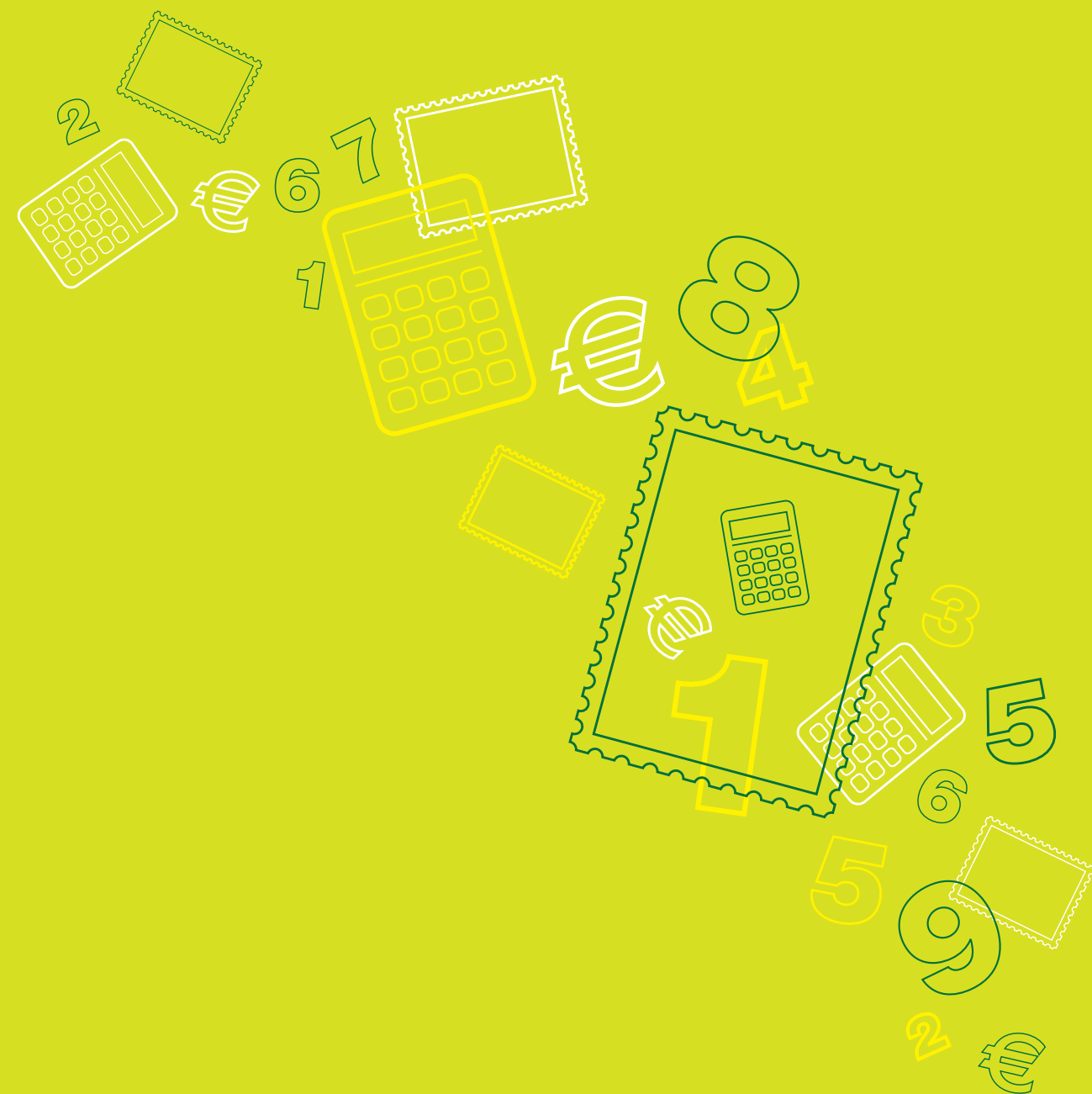
L'année 2007 a également été marquée par une croissance importante de la demande de services d'accès ADSL par les opérateurs tiers, accompagnée par une réduction des prix d'accès large bande et par une augmentation considérable de la bande passante ainsi mise à disposition. A cet égard, un contrat supplémentaire de vente en gros LuxDSL (offre « bistream ») a été conclu en 2007.

En outre, dans la perspective de permettre aux opérateurs tiers actifs au Luxembourg d'offrir une gamme de services aussi complète que possible à leurs clients, l'Entreprise a signé en 2007 un premier contrat de revente en gros de l'abonnement téléphonique, conformément aux termes de l'offre régulée (« Reference Line rental Offer » ou RLO) approuvée par l'Institut Luxembourgeois de Régulation et valable pour les années 2008 à 2010.

Sur le marché de la téléphonie mobile, la régulation a eu un impact significatif sur les résultats de l'Entreprise en 2007, en raison des baisses répétées des tarifs de terminaison mobile. Conformément aux obligations imposées par l'ILR, les trois opérateurs mobiles ont procédé le 1<sup>er</sup> janvier et le

1<sup>er</sup> juillet 2007 à une nouvelle baisse des tarifs de terminaison mobile. Pour l'année 2007, la réglementation a eu un impact négatif sur les revenus mobiles, ainsi que sur l'EBITDA. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, une nouvelle baisse des tarifs est imposée par le régulateur et les tarifs maxima passeront à 10 centimes d'euro/minute pour LUXGSM.

# LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX



## LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

### Préface

**Les services financiers postaux enregistrent une croissance régulière sous le signe d'une tendance très marquée vers les solutions électroniques.**

En 2007, dans un marché national très concurrentiel et un environnement européen de plus en plus ouvert avec notamment l'introduction du SEPA (Single Euro Payment Area), le Compte Chèque Postal (CCP) a continué à se positionner comme compte courant des opérations habituelles accessible à tout le monde de par sa structure tarifaire très avantageuse et transparente.

### Comptes

En 2007, le CCP et ses avantages ont séduit plusieurs milliers de nouveaux clients. Parallèlement, les avoirs moyens sur compte ont augmenté de plus de +2% par rapport à 2006.

Le CCP reste le compte de référence pour les opérations courantes. Ainsi, le virement est l'opération la plus fréquente avec une évolution continuellement positive. Plutôt que l'augmentation en nombre des transferts, c'est la tendance vers les moyens électroniques qui a marqué l'année 2007 : tandis que les virements effectués de manière électronique (CCP Connect, MultiLine ou autre support électronique) connaissent des augmentations considérables, le nombre de virements papier est en déclin.



Client consultant son Compte  
Chèque Postal via l'accès CCP  
Connect Mobile

### E-banking

Le nombre d'utilisateurs de l'Internet banking CCP Connect a augmenté de +14% en 2007. Désormais plus d'un quart de tous les comptes CCP sont gérés par Internet. Cet élan s'explique sans doute par les tarifs très compétitifs du virement électronique, ainsi que par la facilité d'utilisation de CCP Connect.

Avec le lancement en 2007 de la version mobile de CCP Connect, les comptes CCP peuvent désormais non seulement être consultés sur Internet, mais également sur des smartphones et PDA.

MultiLine, la solution e-banking pour clients professionnels proposée en collaboration avec d'autres banques de la place financière, connaît également une évolution positive avec une augmentation de +5% des utilisateurs et une progression du nombre de transferts.

### Cartes bancaires

Une nouvelle carte bancaire a été ajoutée en automne 2007 à la gamme des cartes émises par l'Entreprise : la carte de retrait My Cash. Elle permet à son détenteur de retirer de l'argent à tout moment sur les distributeurs de l'Entreprise et de payer par miniCash. Le nombre important de cartes émises quelques semaines seulement après son lancement prouve que la carte a touché sa cible.

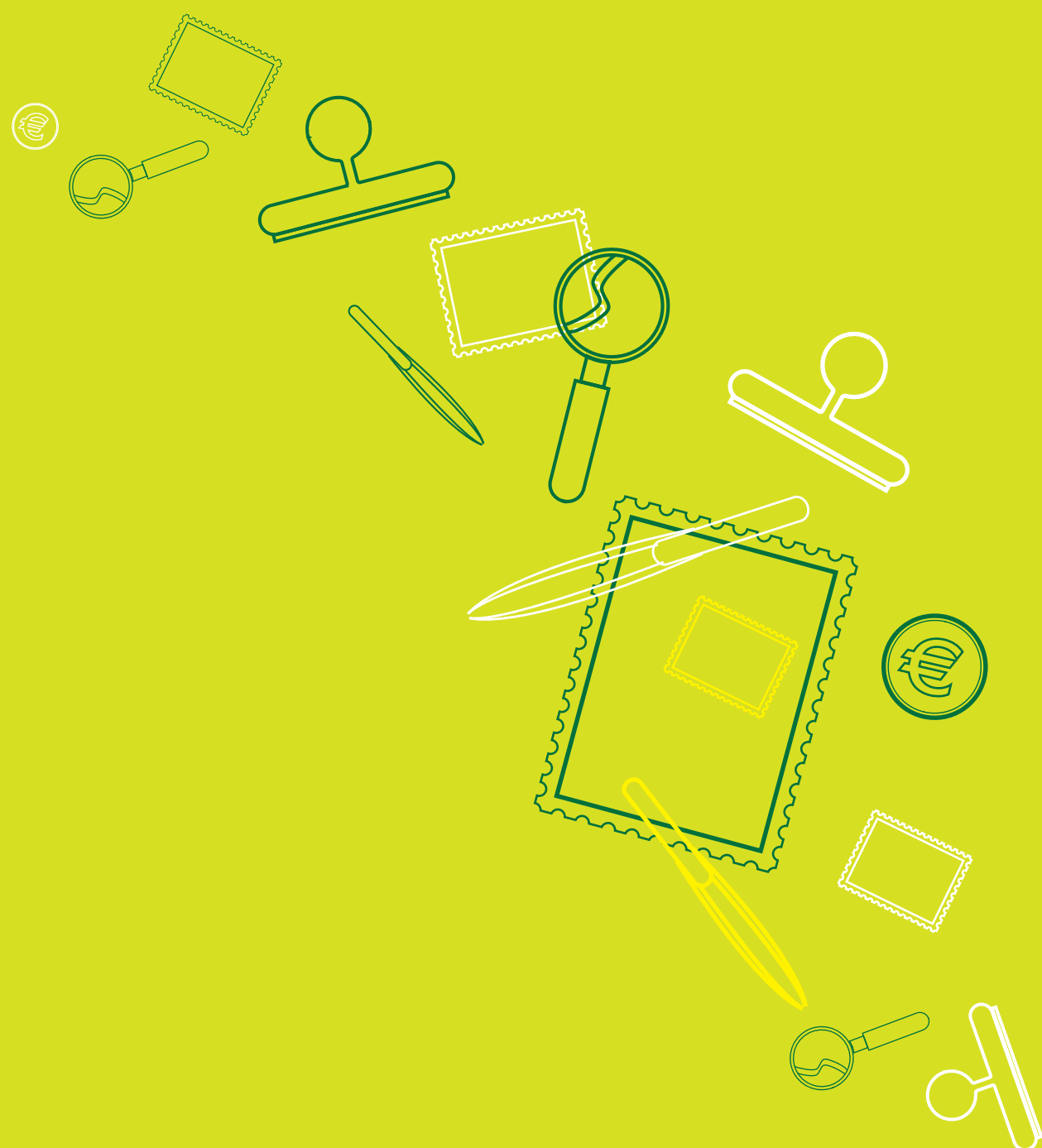
Grâce à cette nouvelle carte, l'Entreprise propose désormais une gamme complète de cartes bancaires : deux types de carte Visa, une carte Postchèque incluant les fonctions Bancomat, Maestro et miniCash, une carte jeunes, ainsi que la nouvelle carte de retrait My Cash.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de cartes émises, leur utilisation est également en forte croissance, ce qui explique la baisse importante des opérations en relation avec l'argent liquide (les retraits au guichet et les versements).

### Western Union

Le système Western Union, qui permet d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans plus de 200 pays, continue de séduire. En 2007, les transferts au départ de l'Entreprise ont augmenté de +7% pour atteindre le nombre de 80.000 unités avec le Brésil, le Portugal et le Cap Vert comme principaux pays de destination.

# LA PHILATÉLIE



## LA PHILATÉLIE

### Émissions philatéliques

De fin novembre 2006 à fin février 2007, l'Entreprise a organisé un concours philatélique d'illustration avec pour but la création d'un timbre-poste illustrant le phénomène du transfrontalier qui caractérise le Luxembourg et la Grande Région.

Dans le cadre de l'Année culturelle 2007, le programme philatélique comportait deux émissions communes, la première avec la Roumanie et montrant la « Casa Luxemburg à Sibiu, Roumanie », la deuxième avec la Belgique avec comme motif les Rotondes de Bonnevoie, ainsi qu'un carnet de timbres-poste autocollants.

L'émission du 20 mars 2007 comptait deux timbres-poste dédiés au 50<sup>e</sup> anniversaire des Traités de Rome instituant la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (CEEA). Deux autres timbres commémoraient le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Automobile Club du Luxembourg (ACL) et de la Caritas. Le même jour, l'Entreprise a lancé les premiers timbres autocollants en rouleaux, les Postocollants.

L'émission du 22 mai 2007 rendait hommage à trois lieux de culture au Luxembourg : le Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean (MUDAM), le Centre Culturel de Rencontres Abbaye de Neumünster (CCRN) et la Rockhal. Cinq autres timbres célébraient les centennaires du scoutisme et des villes de Differdange, Dudelange, Ettelbruck et Rumelange.

Depuis 1992, des contingents de l'armée luxembourgeoise participent régulièrement à des missions de paix. A cette occasion un timbre-poste « Missions du maintien de la paix de l'armée luxembourgeoise » a été émis le 3 septembre 2007 en même temps qu'un bloc philatélique de cinq timbres représentant la mosaïque romaine de Vichten.

L'émission du 4 décembre 2007 comptait traditionnellement un timbre spécial « Noël 2007 » représentant un rouge-gorge dessiné par l'artiste animalier Johan de Crem. Un set de cartes de vœux du même artiste et d'enveloppes préaffranchies « Neijorschdagspost » complétait les produits de correspondance festive. Le même jour, le deuxième volet des timbres de bienfaisance dédié aux « Grands Orgues au Luxembourg » présentait les orgues d'Esch-sur-Alzette Saint-Joseph, de Sandweiler, Niederviltz et de la basilique d'Echternach. Par ailleurs, l'Entreprise a innové en émettant le premier timbre autocollant sur feuille. Ce timbre montre le barrage d'Esch-sur-Sûre et a la particularité de se présenter en deux volets.





### Meng.post.lu

Lancé à la Foire de Printemps 2006 ce service permet de créer en ligne ses propres timbres-poste. Il connaît un énorme succès.

### Expositions

A l'instar des années précédentes, l'Office des Timbres a participé à de nombreuses manifestations nationales et internationales, notamment à Essen, Sindelfingen et Paris.

### SEPAC

Début 2007, l'Entreprise a rejoint la Small European Postal Administration Cooperation (SEPAC), une organisation regroupant les petits opérateurs postaux en Europe. Son objectif est de promouvoir la philatélie et d'assurer la pérennité du timbre-poste face aux autres moyens d'affranchissement postaux.

### PostMusée

Le PostMusée a accueilli en 2007 deux expositions temporaires. La première était intitulée «Le Luxembourg philatélique: timbres-poste et cartes-vues du Luxembourg». Le 1<sup>er</sup> volet de cette exposition portait sur la famille souveraine et la capitale. D'autres volets suivront avec notamment en 2008 des expositions consacrées à Saint Willibrord et à la région d'Echternach.

La deuxième exposition était consacrée aux oiseaux de nos contrées avec comme thème «Les oiseaux nichent au PostMusée». En plus des timbres-poste et des cartes-vues, cette exposition regroupait également des dessins et tableaux du peintre animalier Johan de Crem, ainsi qu'un parcours éducatif permettant aux visiteurs de découvrir les oiseaux de nos forêts.

Deux voitures postales historiques ont été restaurées et immatriculées par le garage postal. Elles contribueront à promouvoir le PostMusée au niveau national et international comme ce fut le cas lors de l'exposition de voitures postales historiques à Losheim am See (D).

# NOS RESSOURCES



## NOS RESSOURCES

### Les ressources humaines

Une analyse des méthodes et outils de travail existants a permis de définir les processus au sein du service du personnel. Cette approche débouchera en 2008 sur une réorientation et réorganisation de ce service le dotant des méthodes de travail et d'un système d'information RH intégrant les meilleures pratiques en vigueur sur le marché et répondant aux besoins de nos clients en termes de qualité, de rapidité et de souplesse tout en maîtrisant les coûts d'évolution et de fonctionnement.

Le système d'évaluation datant de 1995 a été refondé pour en faire un vrai outil de management participatif par objectifs avec description des fonctions de chaque salarié.

Par ailleurs, l'Entreprise a poursuivi ses efforts de formation du personnel. A côté de la formation universitaire en « leadership » proposée depuis 3 ans à des groupes de 6 agents, une formation en management a été organisée pour quelque 130 agents dirigeants. L'objectif de cette formation était de sensibiliser les agents aux défis posés à l'Entreprise par la concurrence et de les doter des outils permettant de mieux gérer le processus de changement nécessaire. S'y ajoute la multitude de cours de formation que l'Entreprise propose chaque année à l'ensemble du personnel dans un souci constant d'améliorer les compétences et l'employabilité des agents.

Un nouveau logiciel de calcul des salaires est opérationnel depuis décembre 2007.



15<sup>ème</sup> anniversaire de l'Entreprise. De g. à dr.: les anciens Ministres de tutelle, MM. Alex Bodry et Henri Grethen; le Président du Conseil d'administration, M. Gaston Reinesch; le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, M. Jeannot Krecké; le Premier Ministre, M. Jean-Claude Juncker; le Directeur Général, M. Marcel Gross.

Photo: Tom Wagner

## L'informatique

L'informatique centrale de l'Entreprise a continué en 2007 à fournir à ses utilisateurs des services à la pointe des fonctionnalités requises par chacun des métiers, ceci dans des conditions de disponibilité et de fiabilité de plus en plus exigeantes.

Parmi les principales réalisations informatiques figurent entre autres:

- la conception d'un nouveau centre de calcul.
- les évolutions en termes de performance et de sécurité du réseau d'Entreprise accompagné d'une meilleure maîtrise des stations de travail, des accès externes et de l'intégration des zones réseau ayant des besoins spécifiques en termes de sécurité.
- la tenue à niveau du parc informatique accompagnée d'initiatives de virtualisation et de consolidation.
- la mise en place de concepts de «Service Oriented Architecture» dans le but de permettre une plus grande agilité dans la satisfaction des besoins métier.
- la réalisation d'importants changements induits par des initiatives externes dans les domaines réglementaire et législatif.
- la généralisation des outils de gestion de contenus, de collaboration et de communication.
- la mise en place de nouvelles solutions de médiation entre les applications «de gestion», «commerciales» et «techniques» dans le monde des télécommunications.
- la reprise en interne de l'application «Paie nette».

En règle générale, le service informatique poursuit sa transformation vers une organisation et une culture orientée service afin de se définir comme partenaire performant face aux clients internes bénéficiant de plus en plus d'autonomie, elle-même justifiée par les évolutions rapides du marché. En 2007, cette évolution s'est concrétisée par une refonte conséquente des processus et de l'organisation de la production informatique.

## La communication interne et externe

En 2007, l'Entreprise a consolidé ses efforts de communication en direction du personnel et de ses clients à l'aide de ses multiples supports et à l'occasion de nombreux événements.

Le 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'Entreprise en tant qu'entreprise publique a été fêté en présence de nombreuses personnalités du monde politique, économique et social, notamment de

MM. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, et Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. Cette soirée sera suivie début 2008 d'une fête du personnel également consacrée à cet anniversaire.

L'Intranet mis en place fin 2006 a été développé et enrichi de nouveaux contenus. Par ailleurs, des bornes Intranet ont été installées sur les principaux sites afin de mieux informer les agents sur la vie de l'Entreprise. Le concours trimestriel «iddibox», qui permet aux agents de proposer des améliorations ou de nouveaux services, rencontre un écho positif.

Dans le domaine de l'événementiel, l'Entreprise assure une présence régulière auprès des publics les plus divers. Elle accompagne également des acteurs culturels de référence comme la Philharmonie, le Festival d'Echternach, Rockhal ou encore le Cube 521.

En 2007, l'Entreprise a été partenaire exclusif de l'Année culturelle au Luxembourg et dans la Grande Région.

Le «Livre Jaune des Communications au Luxembourg et au-delà» de Edmond Toussing, Directeur Général honoraire, publié en fin d'année, documente les faits qui ont marqué l'Entreprise pendant la période 1985-2005 dans tous ses domaines d'activités à la lumière de l'évolution rapide des environnements national et international.

Un groupe de travail a coordonné la conception et les préparatifs de mise en ligne début 2008 d'un nouveau portail Internet.



Bureau de Poste  
Mondorf-les-Bains

### Les Bâtiments et le Matériel

L'Entreprise a approfondi en 2007 le programme d'aménagement et de modernisation de sites vitaux.

Dans la continuité des projets importants déjà finalisés, tels que l'aménagement d'un Printshop au Centre de Tri à Bettembourg, le Centre de Distribution Régional à Luxembourg-Gare et le DataCenter à Windhof, s'inscrivent les nouveaux engagements que l'Entreprise a pris afin de moderniser son patrimoine immobilier dans les domaines des postes et télécommunications.

Les projets majeurs pour les réseaux postaux concernent la nouvelle architecture des bureaux des postes déjà entamée avec les espaces à guichets ouverts, et la mise en œuvre de réseaux de distribution régionaux. Citons l'ouverture du nouveau bureau des postes à Mondorf-les-Bains, l'aménagement du nouveau bureau des postes à Bereldange et les nouveaux Centres de Distribution régionaux à Windhof, Fischbach/Clervaux et Ingeldorf.

La modernisation des réseaux des télécommunications s'est concentrée sur le nouveau Centre de Télécommunications à Luxembourg-Kirchberg (dans le cadre du projet du nouveau Centre de Conférences des CE), un nouveau Centre de Télécommunications à Cents (en complément au Centre à Kirchberg) et l'aménagement de trois sites du réseau LUXGSM.

Plusieurs sites existants ont été aménagés afin d'accueillir de nouvelles technologies et les équipements d'opérateurs concurrents dans l'optique de la régulation internationale.

Les études pour la construction d'un DataCenter supplémentaire, ainsi que pour une modernisation d'envergure du Centre de Télécommunications à Luxembourg-Gare sont entamées.

Quelque 5,5 millions d'imprimés ont été réalisés en 2007. Par ailleurs, le service Matériel a participé activement à la réalisation de brochures (rapport de gestion, brochure cours de formation, etc.) et a contribué au succès de diverses manifestations, notamment le « Postlaf ».

En un an, les cantines ont préparé plus de 92 000 plats.

Fin 2007, 42 sites étaient labellisés SDK (« Superdreckskescht »), notamment le Centre de Tri à Bettembourg.

En phase avec les impératifs du développement durable, l'Entreprise poursuit ses efforts visant notamment à améliorer les performances énergétiques de ses bâtiments, à moderniser son parc automobile et à recourir davantage à l'électricité verte.



# INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE



## INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

### Services des télécommunications Réseau fixe

| Raccordements                          |                             |       |       |       |       |
|----------------------------------------|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Raccordements précâblés                | Critères qualité            | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  |
| % moyen d'installation                 | ≥ 95% en 8 hrs ouvrables    |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 93,35 | 90,44 | 91,41 | 84,72 |
| Délai moyen d'installation             | < 2 jours                   |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 0,41  | 0,65  | 0,85  | 1,46  |
| Raccordements non précâblés            | Critères qualité            |       |       |       |       |
| % moyen d'installation                 | ≥ 90% en 21 jours ouvrables |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 96,00 | 93,11 | 96,08 | 98,75 |
| ISDN                                   |                             | 94,82 | 95,12 | 97,28 | 99,06 |
| Délai moyen d'installation             | < 21 jours                  |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 8,39  | 10,53 | 9,66  | 8,73  |
| ISDN                                   |                             | 9,10  | 9,99  | 9,41  | 8,10  |
| Rendez-vous manqués par le prestataire | Critères qualité            |       |       |       |       |
| % moyen de rendez-vous manqués         | < 5%                        | 3,11  | 4,26  | 3,97  | 3,01  |
| Dérangements                           |                             |       |       |       |       |
| Levée de dérangements                  | Critères qualité            | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  |
| % moyen de levée de dérangement        | ≥ 95% en 16 hrs ouvrables   |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 90,40 | 87,59 | 84,41 | 87,50 |
| ISDN                                   |                             | 93,69 | 89,70 | 87,83 | 91,28 |
| Plaintes pour dérangements             | Critères qualité            |       |       |       |       |
| % moyen de plaintes                    | < 40%                       |       |       |       |       |
| analogique                             |                             | 2,47  | 3,01  | 3,08  | 1,79  |
| ISDN                                   |                             | 3,16  | 2,95  | 2,62  | 2,93  |
| Appels non réalisés (national)         | Critères qualité            |       |       |       |       |
| % moyen d'appels non réalisés          | < 1%                        | 0,81  | 0,79  | 0,90  | 0,84  |

| Divers                                                                     |                  |          |          |          |          |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|----------|----------|----------|
| Service assistance téléphonique                                            | Critères qualité | 2004     | 2005     | 2006     | 2007     |
| Délai moyen de réponse                                                     | < 15 secondes    |          |          |          |          |
| renseignement                                                              |                  | 10 sec   | 13 sec   | 13 sec   | 13 sec   |
| dérangement                                                                |                  | 17 sec   | 7 sec    | 7 sec    | 8 sec    |
| assistance technique                                                       |                  | 36 sec   | 38 sec   | 65 sec   | 59 sec   |
| Plaintes/exactitude des factures                                           | Critères qualité |          |          |          |          |
| % moyen de plaintes                                                        | < 5‰             | 0,60     | 0,56     | n.a      | n.a      |
| Durée moyenne d'établissement de communication                             | Critères qualité |          |          |          |          |
| Délai moyen                                                                |                  |          |          |          |          |
| national*                                                                  | < 0,5 sec        | 0,58 sec | 0,80 sec | 0,91 sec | 0,77 sec |
| intra-communautaire                                                        | < 2,2 sec        | 2,27 sec | 2,53 sec | 2,78 sec | 2,39 sec |
| extra-communautaire                                                        | < 2,5 sec        | 2,69 sec | 3,27 sec | 3,38 sec | 2,95 sec |
| * Communications établies via les opérateurs alternatifs inclus (CPS, CSC) |                  |          |          |          |          |
| Postes téléphoniques publics payants                                       | Critères qualité |          |          |          |          |
| Densité pour 1000 habitants                                                | > 1%             | 0,93     | 0,93     | 0,91     | 0,85     |
| Disponibilité de fonctionnement                                            | 95% en bon état  | 99,91    | 99,97    | 99,97    | 99,97    |

Services des télécommunications

Réseau mobile

| Divers                          |                  |      |      |      |      |
|---------------------------------|------------------|------|------|------|------|
| Blocage des appels**            | Critères qualité | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
| % moyen annuel                  | < 4%             | 1,75 | 1,20 | 1,50 | 1,10 |
| Coupure des appels              | Critères qualité |      |      |      |      |
| % moyen annuel                  | < 2%             | 0,61 | 0,56 | 0,54 | 0,50 |
| ** Non aboutissement des appels |                  |      |      |      |      |

Les critères de qualité et leur niveau respectif minimal à satisfaire ont été définis dans le règlement grand-ducal du 28 mai 1998 sur le service universel des télécommunications. Depuis cette date, l'évolution et la complexité des technologies dans les réseaux et services de communications électroniques exigent la révision du niveau d'exigence de ces critères et au besoin la définition de critères de qualité adaptés à la situation.

Services postaux

Poste aux lettres - Réclamations 2007

| Régime national                                               |       |         |             |
|---------------------------------------------------------------|-------|---------|-------------|
| Envois ordinaires                                             | Total | Fondées | Non-fondées |
| Retard                                                        | 0     | 0       | 0           |
| Perte                                                         | 36    | 29      | 7           |
| Total envois ordinaires                                       | 36    | 29      | 7           |
| Envois avec service spécial                                   |       |         |             |
| Retard                                                        | 54    | 6       | 48          |
| Avarie                                                        | 0     | 0       | 0           |
| Perte                                                         | 320   | 16      | 304         |
| Total envois avec service spécial                             | 374   | 22      | 352         |
| Total régime national                                         | 410   | 51      | 359         |
| Régime international                                          |       |         |             |
| Envois ordinaires                                             |       |         |             |
| Retard                                                        | 0     | 0       | 0           |
| Perte                                                         | 134   | 106     | 28          |
| Total envois ordinaires                                       | 134   | 106     | 28          |
| Envois avec service spécial                                   |       |         |             |
| Retard                                                        | 49    | 0       | 49          |
| Avarie                                                        | 0     | 0       | 0           |
| Perte                                                         | 1.412 | 265     | 1.147       |
| Total envois avec service spécial                             | 1.461 | 265     | 1.196       |
| Prises de position requises de la part d'instances étrangères | 818   | 0       | 0           |
| Total régime international                                    | 1.595 | 371     | 1.224       |
| Total poste aux lettres                                       | 2.005 | 422     | 1.583       |

(sur un total de 172,4 mio d'envois adressés traités en 2007, les 422 réclamations fondées représentent un taux de 0,00024%)

Services postaux  
Colis postaux - Réclamations 2007

| Régime national                   |       |         |             |
|-----------------------------------|-------|---------|-------------|
| Envois ordinaires                 | Total | Fondées | Non-fondées |
| Retard                            | 0     | 0       | 0           |
| Avarie                            | 1     | 1       | 0           |
| Perte                             | 2     | 2       | 0           |
| Total envois ordinaires           | 3     | 3       | 0           |
| Envois avec service spécial       |       |         |             |
| Retard                            | 0     | 0       | 0           |
| Avarie                            | 0     | 0       | 0           |
| Perte                             | 0     | 0       | 0           |
| Total envois avec service spécial | 0     | 0       | 0           |
| Total régime national             | 3     | 3       | 0           |
| Régime international              |       |         |             |
| Envois ordinaires                 |       |         |             |
| Retard                            | 304   | 236     | 68          |
| Avarie                            | 60    | 56      | 4           |
| Perte                             | 172   | 172     | 0           |
| Total envois ordinaires           | 536   | 464     | 72          |
| Envois avec service spécial       |       |         |             |
| Retard                            | 194   | 130     | 64          |
| Avarie                            | 0     | 0       | 0           |
| Perte                             | 21    | 21      | 0           |
| Total envois avec service spécial | 215   | 151     | 64          |
| Total régime international        | 751   | 615     | 136         |
| Total poste aux colis             | 754   | 618     | 136         |

(sur un total de 527.100 colis traités en 2007, les 618 réclamations fondées représentent un taux de 0,12%)

## A collage of various electronic devices and communication symbols, including a laptop with an @ symbol, a mobile phone, a satellite dish, a credit card with a Euro symbol, and a CD-ROM, all set against a dark background.

**LUXGSM**

Avec plus de 250 000 clients fin décembre 2007, LUXGSM S.A. est le premier acteur de téléphonie mobile au Luxembourg.

Grâce à un service personnalisé et une adaptation des produits aux besoins des clients professionnels (Relax Pro, tarifs sur mesure), ce segment est en forte croissance.

LUXGSM a également pris les devants en annonçant dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007 la baisse des tarifs roaming en Europe, avant même l'application officielle de la nouvelle réglementation européenne.

Grâce à la collaboration de P&T et P&T Consulting, LUXGSM propose depuis le 13 juin 2007 la télévision sur mobile. Le choix de chaînes est en constante évolution afin de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs.

En réponse à la demande croissante de produits et tarifs data, LUXGSM offre depuis novembre 2007 quatre Packs Internet Mobile à des tarifs très intéressants. Ces packs sont accompagnés d'une offre de clé Internet qui se branche sur le port USB du laptop et permet de surfer et gérer ses emails en toute mobilité. Pour séduire la clientèle plus jeune, LUXGSM a lancé peu avant la Saint Nicolas un appareil mobile dénommé OGO qui dispose d'un clavier complet et d'une connexion à MSN. Couplé avec un abonnement spécifique, le terminal OGO permet de chatter sur MSN partout et de la même manière qu'avec le PC (même interface et mêmes emoticons).

L'Internet mobile procure à ses utilisateurs une grande liberté. Afin de répondre à ce besoin croissant d'accès en mobilité, LUXGSM a lancé l'offre myPC qui comprend un laptop avec modem 3G intégré, un abonnement Internet mobile de 2GB par mois, ainsi que l'assistance et l'assurance Dell. Il s'agit d'une grande première. Les laptops sont en vente dans tous les shops LUXGSM.





P&T- LUXGSM Shop dans  
le centre commercial Belle Etoile  
Strassen/Mamer

## NETCORE

Netcore S.A., présente sur le marché luxembourgeois depuis plus de 10 ans, filiale des P&T et de Systemsgroup S.A., a obtenu le 15 janvier 2008 l'agrément PSF. Cet agrément l'autorise à exercer l'activité d'opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier.



Netcore S.A. pourra étendre son offre de conception, de gestion, d'administration et de maintenance d'infrastructures de réseaux en répondant aux normes réglementaires luxembourgeoises, ainsi qu'aux besoins exigeants du secteur financier.

Netcore offre des solutions complètes qui permettent aux clients de gérer, d'administrer et de protéger leurs réseaux d'entreprises.

Différentes solutions sont proposées en fonction de la taille de l'entreprise telles que la téléphonie sur IP, la messagerie vocale et la messagerie unifiée, les centres de contact avec routage des appels en fonction des compétences, la mise en réseau (accès à une suite complète d'applications intégrées) et l'accès à travers Internet.

Les solutions «Voice over IP» pour professionnels présentent les avantages suivants:

- plus de fonctionnalités qu'un central téléphonique classique,
- adaptabilité pour des configurations multi-sites et/ou télétravail,
- économie sur les communications intersites,
- gestion de la téléphonie adaptée aux collaborateurs nomades,
- convergence entre le réseau de données et le réseau voix (téléphonie/données/email/fax) sur une seule interface (téléphone IP ou PC),
- gestion complète des équipements par P&T,
- solution personnalisée en fonction des besoins du client,
- une infrastructure solide et entièrement sécurisée.

## EDITUS

Editus S.A. est l'éditeur des Annuaire du Luxembourg (Editus d'Telefonbuch, Editus Pro, Editus Net, Editus B2B et Editus City).

Parmi les autres activités phares figurent:

- des services de référencement et de promotion on-line et sur support papier,
- un portail 'Luxweb' pour la vie pratique au Luxembourg,
- une régie publicitaire en ligne 'Luxweb Régie',
- la commercialisation de la base de données Editus via le département 'Editus Data',
- des événements pour informer et développer les réseaux d'affaires,
- 2 services d'annonces immobilières cross-média au Luxembourg et en Belgique: Habiter et Référence Immobilière.



Les success stories d'Editus en 2007 étaient les suivantes:

- le rachat de Référence Immobilière en juin 2007,
- ouverture de 3 antennes commerciales dans la Grande Région: Trèves, Metz et Aubange,
- l'organisation du salon EditusXchange (salon B2B) le 18 octobre 2007 dans les anciennes usines Villeroy & Boch,
- le portail Luxweb.com a enregistré en 2007 plus de 7 760 000 de visites sur Internet et plus de 52 millions de pages vues (certifié CIM Metriweb),
- le relookage du magazine Habiter et refonte du site Internet habiter.lu,
- une nouvelle fonctionnalité sur les annuaires en ligne: la possibilité de recherches des entreprises, commerces, services, ... à proximité de l'endroit où on se trouve et/ou on se rend (la recherche de proximité).

## VISUAL ONLINE

Sur le marché depuis 1996, Visual Online S.A. (VO) est fournisseur d'accès et de services Internet pour professionnels et privés. La panoplie des services s'est élargie constamment en évoluant des simples accès à l'Internet vers les solutions de Roaming Internet, hébergement de sites, co-location de serveurs, création de sites, gestion email, lignes louées, accès sécurisé.

En 2007, deux nouveaux projets ont été lancés et sont dès lors opérationnels.

**TELEPHONIE PRO:** Il s'agit d'une solution combinée de téléphonie avec accès Internet pour professionnels. L'utilisation de la téléphonie Internet permet de développer des solutions à la fois flexibles et rentables par rapport à l'investissement relativement faible. VO fournit le matériel, le service, la consultance et opère sa propre infrastructure de Voix sur IP.

**GROUPWARE:** Les services Internet deviennent de plus en plus mobiles. VO opère une solution de messagerie



**VO GROUPWARE**  
YOUR MOBILE OFFICE

**SERVICE COMPLET**  
SÉCURITÉ  
MOBILITÉ

VoIP • WEBDESIGN • HOSTING • HOUSING • DSL & DIAL-UP ACCESS • ROAMING  
VISUAL ONLINE S.A. • CONTERN • L-1023 LUXEMBOURG • EMAIL: INFO@VO.CLU • TELEPHONE: +32 44 11 11 • FAX: +32 44 11 44

collaborative sous le modèle SAAS (software as a service). Le client profite à la fois de la messagerie électronique, de calendriers, carnets d'adresses aussi bien privés que partagés. Il n'y a pas lieu de se soucier de l'installation et de la maintenance du service; la gestion se fait par simple interface Web. Pour les utilisateurs mobiles, toute forme de synchronisation avec les outils de mobilité, tels que téléphones mobiles ou ordinateurs portables, est disponible.

En 2008, VO se concentrera sur les services de communication unifiée par Internet.

## P&T CONSULTING

Créée en 1996, P&T Consulting S.A. (PTC) est une société de services et de technologies experte dans les processus de conseils, d'analyse, de développement et d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Sa vocation est d'être éditeur et intégrateur technologique avec des compétences reconnues dans deux domaines: les systèmes de gestion d'infrastructures techniques et les technologies de la mobilité. Grâce à sa maîtrise de ces différents domaines, PTC veut devenir un centre de technologies et d'innovation du Groupe P&T.

Parmi les références de PTC en 2007 figurent des réalisations de solutions métiers en mobilité pour différentes banques et assurances du Grand-Duché de Luxembourg, pour la Ville de Luxembourg (SMS4Ticket), des grands comptes en France, la Présidence portugaise du Conseil de l'UE, ainsi que différentes réalisations innovantes pour les services postaux et des télécommunications de l'Entreprise, facilitant et améliorant le service rendu aux clients.

**SMS**  
**4TICKET**

## ELTRONA

Eltrona Interdiffusion S.A. a été fondée en 1969. La principale activité de la société est la télédiffusion avec plus de 90.000 ménages raccordés à la tête de réseau Imagin fin 2007.



Sous le sigle «Imagin – le câble multimédia», les sociétés Eltrona et Nokia Siemens Networks gèrent en commun depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001 une plate-forme de diffusion. Au printemps 2006, les premiers bouquets numériques ont été lancés. Actuellement cette offre numérique se compose de 149 chaînes TV et 45 programmes radio. Au cours de l'année 2007, la plate-forme Imagin a été étendue pour mettre à la disposition de l'Entreprise le service «Télé des P&T» en format MPEG-4.

Eltrona est actif dans de nombreux domaines tels que la location et la vente d'équipements destinés à la projection et à la présentation multimédia, l'élaboration et l'intégration de systèmes d'automation et de contrôle, ainsi que la vente de systèmes d'alarme et de télésurveillance.

## eBRC

eBRC S.A., leader en Résilience d'activités au Luxembourg, a pour ambition d'accompagner ses clients dans leur développement et d'attirer de nouveaux clients de l'international vers Luxembourg, notamment grâce aux performances de son nouveau «Résilience Centre» et le développement de ses «Managed Services».

En 2007, eBRC a réalisé une croissance de son chiffre d'affaires de +64,5%, et a fortement développé son activité «Managed Services» et «Conseil» dans le cadre de son statut «Professionnel du Secteur Financier». Par ailleurs, eBRC a

obtenu la certification «Systrust» et le «Best Information Security Services Award».



eBRC développe des solutions sur mesure et personnalisées sur base de trois domaines d'expertise intégrés:

- le conseil et la gestion de projet dans la résilience d'activités;
- la co-gestion de la continuité des activités;
- la co-gestion des opérations informatiques et de communication, de la sécurité des activités, ainsi que la protection des données clients sur une base «à la demande» (Managed Services).

Les centres d'eBRC intègrent aussi le centre télécom «Telehouse» le plus important de la Grande Région et sont connectés au réseau fibre optique TERALINK des P&T qui relie Luxembourg aux centres de communication les plus réputés en Europe.

## VICTOR BUCK SERVICES

Créée en 2000, Victor Buck Services S.A. (VBS) détient le statut de PSF de support en tant qu'agent de communication à la clientèle et offre des services de distribution d'informations confidentielles sur papier ou sous format électronique pour l'industrie financière en Europe.



A côté de sa position de force dans l'industrie des fonds d'investissements domiciliés à Luxembourg, VBS poursuit une politique de diversification vers des clients d'autres secteurs économiques. En sus de son centre d'impression à Leudelange, VBS exploite depuis le printemps 2007 un deuxième centre d'impression et de mise sous pli au sein du nouveau Centre de Tri de P&T à Bettembourg. Cette unité de production est spécialisée dans la production de courrier transactionnel haut volume et devrait contribuer à la croissance que VBS connaît depuis sa création, tant au niveau luxembourgeois qu'international.

### TNT EXPRESS LUXEMBOURG

TNT Express Luxembourg S.A. offre tout type de transport de marchandises et de courrier express, ainsi que des prestations annexes. Le développement positif et continu de ses activités se poursuit dorénavant à partir du nouveau dépôt de Bettembourg, exploité sur un site adjacent au nouveau Centre de Tri postal. TNT Express Luxembourg traite plus de 7.000 envois par semaine, soit près de 250 tonnes de documents, de colis et de palettes essentiellement en provenance des secteurs industriels et tertiaires.



### INFOMAIL

Infomail S.A. s'occupe de la commercialisation et du conditionnement de tous imprimés et articles publicitaires, ainsi que de la commercialisation de leur diffusion. Infomail S.A. est surtout connue pour son produit I-mail, une enveloppe publicitaire non adressée distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du pays. Selon une enquête indépendante, ce

produit est depuis des années le premier vecteur publicitaire au Luxembourg.

En 2007, le nouveau produit I-mail Premium, une enveloppe publicitaire adressée que les ménages peuvent recevoir gratuitement à leur domicile, a été lancé. Les ménages abonnés peuvent ainsi profiter d'une précieuse source d'information, tout en continuant à exclure toute autre publicité de leurs boîtes aux lettres munie d'une étiquette « Keng Reklamme w.e.g. ».



### MICHEL GRECO

Michel Greco S.A. connaît un succès et une expansion continus sur le marché de la livraison et du transport express de courrier et de petits volumes.

Leader sur le marché national, Michel Greco offre une large gamme de services personnalisés à ses clients. Son dispatch gère quelque 60.000 courses express par an. Forte de plus de 70 coursiers nationaux et internationaux, ainsi que de quelque 55 véhicules, la présence géographique est le principal atout de Michel Greco.



### Courrier express et logistique



1, rue Julien Vesque - L-2668 Luxembourg  
Téléphone 48 73 13 - 1/Fax 48 73 13 - 26  
www.greco.lu



Z.A.E. Krackelshaff - L-3290 Bettembourg  
Téléphone 35 73 95 - 1/Fax 35 73 95 - 225  
www.tnt.com



Z.I. Am Bann - L-3372 Leudelange  
Téléphone 49 98 66 - 1/Fax 49 98 66 - 400  
info@victor-buck.com - www.victor-buck.com



90A, rue de Strasbourg - L-2560 Luxembourg  
Téléphone 2462 - 1/Fax 2462 - 6000  
www.LUXGSM.lu

### Corporate services et conseil



5, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg  
Téléphone 2606 - 1/Fax 2606 - 2090  
www.ebrc.lu



13, rue Robert Stümper - L-2557 Luxembourg  
Téléphone 40 26 26 - 1/Fax 40 24 34  
www.pt-consulting.lu



49, rue Baerendall - L-8212 Mamer  
Téléphone 31 33 80 - 1/Fax 31 33 89  
www.netcore.lu

### Direct mail et annuaires



45, rue Glesener - L-1631 Luxembourg  
Téléphone 49 60 51 - 1/Fax 49 60 56  
www.editusluxembourg.lu

### Infomail S.A.

8A, avenue Monterey - BP 909 - L-2019 Luxembourg  
Téléphone 4765 - 4214/Fax 46 57 23  
www.infomail.lu

### Multimédia et Internet



4-8, rue de l'Acierie - L-1112 Luxembourg  
Téléphone 49 94 66 - 1/Fax 49 94 66 - 240  
www.eltrona.lu



6, rue Goell - L-5326 Contern  
Téléphone 42 44 11 - 1/Fax 42 44 11 - 44  
www.vo.lu

### P&T Immobilière S.à r.l.

8A, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

### P&T Ré S.A.

74, rue de Merl - L-2146 Luxembourg

Glossaire

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADSL                | <b>Asymmetric Digital Subscriber Line.</b> Technologie à large bande asymétrique (offrant des débits différents pour l'envoi et la réception de données).                                                                                                                                                                                                         |
| Backbone            | Réseau de transmission à caractère hiérarchique permettant d'interconnecter et d'intégrer des services voix, data et autres.                                                                                                                                                                                                                                      |
| Bande passante      | Débit de transmission désignant le volume de données pouvant être transmis pendant un temps donné (bit/s, kbit/s, Mbit/s).                                                                                                                                                                                                                                        |
| CCP                 | Compte Chèque Postal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| CCP Connect         | La solution e-banking des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Direct Mail         | Envois publicitaires adressés (et ciblés). Autre terme : publipostage.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| DRP                 | <b>Disaster Recovery Plan.</b> Plan de secours regroupant les mesures à mettre en place en cas d'incident (informatique).                                                                                                                                                                                                                                         |
| DSL                 | <b>Digital Subscriber Line.</b> Ensemble des technologies à large bande permettant de transmettre à grande vitesse des données sur le réseau téléphonique classique.                                                                                                                                                                                              |
| DWDM                | <b>Dense Wavelength Division Multiplexing.</b> Technologie de multiplexage optique permettant d'augmenter la bande passante disponible sur une fibre optique en envoyant plusieurs signaux en même temps sur des longueurs d'onde différentes.                                                                                                                    |
| Envois adressés     | Envois personnels ou publicitaires pourvus d'une adresse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Envois non adressés | Envois dépourvus d'adresses et distribués en « toutes boîtes ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GPRS                | <b>General Packet Radio Service.</b> Norme de téléphonie large bande sans fil de la deuxième génération (2G) permettant d'augmenter le débit du réseau GSM grâce à la transmission des données par paquets.                                                                                                                                                       |
| GSM                 | <b>Global System for Mobile Communications.</b> Norme numérique de communication mobile permettant de transmettre voix et données.                                                                                                                                                                                                                                |
| ILR                 | Institut Luxembourgeois de Régulation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| ILReS               | Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et études de marché.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| IN                  | <b>Intelligent Network.</b> Plate-forme permettant une intégration rapide de nouveaux services dans un réseau télécom.                                                                                                                                                                                                                                            |
| INTEGRAL            | La solution « Tout en 1 » (fixe, mobile, Internet) des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| IP                  | <b>Internet Protocol.</b> Protocole de communication utilisé pour l'interconnexion de sous-réseaux dans l'Internet.                                                                                                                                                                                                                                               |
| IPC                 | <b>International Post Corporation.</b> Association regroupant 23 opérateurs postaux publics d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission principale est l'amélioration de la qualité de service du courrier international.                                                                                                                                          |
| IP-TV               | Mode de distribution de la télévision numérique multicanal et de services de contenus vidéo sur le téléviseur via une connexion IP.                                                                                                                                                                                                                               |
| ISDN                | <b>Integrated Services Digital Network.</b> (fr : RNIS - Réseau Numérique à Intégration de Services) Réseau de communication numérique à bande étroite. Grâce à l'utilisation de plusieurs canaux, il est possible d'établir plusieurs communications vocales sur un seul raccordement téléphonique ou de transmettre des données parallèlement à un appel vocal. |
| J+1                 | Délai de distribution indiquant que le courrier est distribué un jour ouvrable après avoir été posté.                                                                                                                                                                                                                                                             |
| LAN                 | <b>Local Area Network.</b> Réseau de communication local mettant en relation à grande vitesse et permanente par des câbles divers équipements informatiques (micro-ordinateurs, stations de travail, imprimantes et autres périphériques).                                                                                                                        |
| LuxDSL              | Le service Internet haut débit des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| LUXGSM              | Le réseau de téléphonie mobile des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| MPLS                | <b>Multi-Protocol Label Switching.</b> Technique de commutation utilisée dans les réseaux d'opérateurs permettant la création de réseaux clients (ex : VPN) et la gestion de critères de qualité de service.                                                                                                                                                      |
| MMS                 | <b>Multimedia Message Service.</b> Service de messagerie permettant d'envoyer un texte, une image, un son et une vidéo d'un téléphone portable compatible MMS à un autre portable compatible.                                                                                                                                                                     |
| PBX                 | <b>Private Branch Exchange.</b> (anc. PABX)<br>Commutateur privé permettant d'interconnecter des terminaux avec le réseau public.                                                                                                                                                                                                                                 |

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PoP            | <b>Point of Presence.</b> Lieu d'aboutement du réseau d'un opérateur dans le réseau international.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| PostEnveloppes | Les enveloppes préaffranchies des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| RIO            | <b>Reference Interconnexion Offer.</b> Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes pour les services d'interconnexion aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise. L'interconnexion consiste en la liaison physique et logique des réseaux de communications publics utilisés par un opérateur différent, afin de permettre aux utilisateurs d'une entreprise de communiquer avec les utilisateurs d'une autre entreprise, ou bien d'accéder aux services fournis par une autre entreprise.                                                 |
| RUO            | <b>Reference Unbundling Offer.</b> Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise pour les services de dégroupage de la boucle locale. Le dégroupage de la boucle locale consiste en la location par un opérateur alternatif auprès des P&T du circuit physique en cuivre qui relie le point de terminaison du réseau dans les locaux de l'abonné au répartiteur principal ou à toute autre installation équivalente du réseau téléphonique public fixe, en vue d'offrir ses services à ce client. |
| SAN            | <b>Storage Area Networking.</b> Sous-réseau de grande capacité reliant des serveurs et permettant la mise à disposition de gros espaces de stockage de données.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| SDH            | <b>Synchronous Digital Hierarchy.</b> Architecture de transmission destinée aux infrastructures de réseaux publics de télécommunication, à base de fibre optique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| SDSL           | <b>Symmetric Digital Subscriber Line.</b> Technologie de transmission large bande asymétrique (débits identiques pour l'envoi et la réception de données) sur de courtes distances.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| SIM            | <b>Subscriber Identity Module.</b> La carte SIM est la carte à puce qui est logée dans un terminal GSM. Elle permet d'identifier personnellement un utilisateur de téléphonie mobile et de le connecter à un réseau de téléphonie mobile.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| SMS            | <b>Short Message Service.</b> Service de messagerie permettant d'envoyer un texte d'un téléphone portable à un autre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| STM            | <b>Synchronous Transfer Mode.</b> Mode de transfert synchrone reposant sur la division des canaux de transmission en tranches pour l'allocation pendant une période fixe d'une partie de la largeur de bande disponible.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| TERALINK       | Le réseau fibre optique international des P&T                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| TIPTOP         | Les cartes de téléphonie mobile prépayées des P&T.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Triple Play    | Offre regroupant la téléphonie, l'Internet à haut débit et la télévision via le raccordement Internet large bande.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| UMTS           | <b>Universal Mobile Telecommunications System.</b> Technologie permettant de transmettre des services de communication mobile avec un débit pouvant atteindre 384 kbit/s. Autre terme utilisé : 3G.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| UPU            | <b>Union Postale Universelle.</b> Organisation spécialisée des Nations Unies regroupant quelque 190 opérateurs postaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| VDSL           | <b>Very High-Speed Digital Subscriber Line.</b> La plus rapide des technologies DSL. Elle permet des débits de transmission pouvant atteindre 25 Mbit/s.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| VoIP           | <b>Voice over Internet Protocol.</b> Protocole de communication permettant de transmettre la voix sous forme de données via l'Internet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| VPN            | <b>Virtual Private Network.</b> Réseau privé virtuel permettant l'allocation dynamique de ressources à ses utilisateurs en fonction de leurs besoins.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Western Union  | Réseau international permettant d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans le monde entier.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| WLAN           | <b>Wireless Local Area Network.</b> Réseau permettant d'accéder sans fil (ex : ordinateur portable, PC de poche) aux données.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

# COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2007



## COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2007 Rapport de révision

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

*Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité du Réviseur d'entreprises*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion*

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 22 avril 2008

**PricewaterhouseCoopers S.à r.l.**  
Réviseur d'entreprises  
Représentée par Luc Henzig

Actif / Bilan au 31.12.2007

| ACTIF                                                                                             | Note(s)    | 31/12/2007       | 31/12/2006       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------------|
|                                                                                                   |            | EUR              | EUR              |
| C. ACTIF IMMOBILISE                                                                               | III.1      | 697.621.176,93   | 673.228.901,42   |
| I. Immobilisations incorporelles                                                                  | II.2       | 8.974.877,08     | 10.074.459,35    |
| 2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été |            | 8.870.020,08     | 7.952.533,01     |
| a) acquis à titre onéreux                                                                         |            | 8.870.020,08     | 7.952.533,01     |
| 3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux                           |            | 0,00             | 2.255,83         |
| 4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours                                      | III.2      | 104.857,00       | 2.119.670,51     |
| II. Immobilisations corporelles                                                                   | II.3       | 569.361.382,30   | 572.270.158,68   |
| 1. Terrains et constructions                                                                      | III.3      | 257.092.794,80   | 225.388.660,76   |
| 2. Installations techniques et machines                                                           |            | 275.088.933,69   | 280.856.513,29   |
| 3. Autres installations, outillage et mobilier                                                    |            | 8.118.675,78     | 6.812.589,94     |
| 4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours                                        | III.2      | 29.060.978,03    | 59.212.394,69    |
| III. Immobilisations financières                                                                  | II.4/III.4 | 113.027.099,59   | 84.626.465,43    |
| 1. Parts dans des entreprises liées                                                               |            | 45.817.298,31    | 45.817.298,31    |
| 2. Créances sur des entreprises liées                                                             |            | 30.987.028,04    | 1.146.943,98     |
| 3. Participations                                                                                 |            | 33.509.959,67    | 33.509.959,67    |
| 5. Titres ayant le caractère d'immobilisations                                                    |            | 2.712.813,57     | 4.152.263,47     |
| IV. Patrimoine culturel                                                                           | II.5/III.5 | 6.257.817,96     | 6.257.817,96     |
| D. ACTIF CIRCULANT                                                                                |            | 2.135.847.611,79 | 2.257.467.821,80 |
| I. Stocks                                                                                         | II.6/III.6 | 13.917.395,05    | 13.880.634,10    |
| 1. Matières premières et consommables                                                             |            | 12.227.496,11    | 11.662.914,58    |
| 3. Produits finis et marchandises                                                                 |            | 1.689.898,94     | 2.217.719,52     |
| II. Créances                                                                                      | II.7/III.7 | 846.583.494,59   | 906.676.616,77   |
| 1. Créances résultant de ventes et prestations de services                                        |            | 45.261.192,07    | 62.372.366,28    |
| 2. Créances sur des entreprises liées                                                             |            | 19.073.600,56    | 18.433.712,36    |
| 3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation             |            | 49.999,64        | 405.934,33       |
| 4. Autres créances                                                                                |            | 34.635.531,25    | 19.513.832,53    |
| 5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat                                               |            | 747.563.171,07   | 805.950.771,27   |
| III. Valeurs mobilières                                                                           | II.8/III.8 | 235.802.494,18   | 231.585.477,25   |
| 3. Autres valeurs mobilières                                                                      |            | 235.802.494,18   | 231.585.477,25   |
| IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse                  |            | 1.021.206.472,56 | 1.105.325.093,68 |
| E. COMPTES DE REGULARISATION                                                                      |            | 12.056.357,18    | 13.911.386,05    |
| TOTAL DE L'ACTIF                                                                                  |            | 2.827.187.390,49 | 2.944.608.109,27 |

Passif / Bilan au 31.12.2007

| PASSIF                                                                                               | Note(s)      | 31/12/2007       | 31/12/2006       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|------------------|
|                                                                                                      |              | EUR              | EUR              |
| A. CAPITAUX PROPRES                                                                                  | III.9        | 1.198.492.995,21 | 1.150.675.292,79 |
| I. Capital souscrit                                                                                  |              | 631.848.607,41   | 631.848.607,41   |
| IV. Réserves                                                                                         |              | 453.295.126,22   | 406.641.174,70   |
| 4. Autres réserves                                                                                   |              | 453.295.126,22   | 406.641.174,70   |
| a) Réserve fixe PSF                                                                                  |              | 6.200.000,00     | 6.200.000,00     |
| b) Réserve spéciale impôt sur la fortune                                                             |              | 96.623.725,00    | 90.869.215,15    |
| c) Réserve pour investissements                                                                      |              | 6.107.922,58     | 6.107.922,58     |
| d) Réserves libres                                                                                   |              | 344.363.478,64   | 303.464.036,97   |
| VI. Résultat de l'exercice                                                                           |              | 77.317.702,42    | 76.153.951,52    |
| VIII. Plus-values immunisées                                                                         | II.9         | 36.031.559,16    | 36.031.559,16    |
| B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                                                                | II.10/III.10 | 15.532.596,73    | 15.639.179,88    |
| 2. Provisions pour impôts                                                                            |              | 7.517.428,00     | 9.017.428,00     |
| 3. Autres provisions                                                                                 |              | 8.015.168,73     | 6.621.751,88     |
| C. DETTES                                                                                            | II.11/III.11 | 1.612.998.924,28 | 1.774.065.799,45 |
| 3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte |              | 420,00           | 0,00             |
| 4. Dettes sur achats et prestations de services                                                      |              | 68.125.932,06    | 97.200.168,00    |
| 6. Dettes envers des entreprises liées                                                               |              | 4.382.065,46     | 5.949.709,24     |
| 7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation               |              | 1.002.100,41     | 678.489,98       |
| 8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale                                         |              | 12.108.332,60    | 11.930.746,86    |
| a) Dettes fiscales                                                                                   |              | 7.605.181,51     | 6.770.434,09     |
| b) Dettes au titre de la sécurité sociale                                                            |              | 4.503.151,09     | 5.160.312,77     |
| 9. Autres dettes                                                                                     |              | 6.394.322,68     | 7.818.015,33     |
| 10. Dettes en CCP                                                                                    |              | 1.520.985.751,07 | 1.650.488.670,04 |
| D. COMPTES DE REGULARISATION                                                                         |              | 162.874,27       | 4.227.837,15     |
| TOTAL PASSIF                                                                                         |              | 2.827.187.390,49 | 2.944.608.109,27 |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| COMPTE DE PROFITS ET PERTES                                                                                        |      | Note(s) | 2007           | 2006           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------|----------------|----------------|
|                                                                                                                    |      |         | EUR            | EUR            |
| A. CHARGES                                                                                                         |      |         |                |                |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 2.a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables                                         |      |         | 17.157.497,94  | 16.086.428,83  |
| b) Autres charges externes                                                                                         |      |         | 164.809.932,77 | 164.550.732,79 |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 3. Frais de personnel                                                                                              | V.1  |         | 175.230.013,71 | 168.381.296,00 |
| a) Salaires et traitements                                                                                         |      |         | 157.294.000,03 | 151.160.166,40 |
| b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements                                                           |      |         | 17.936.013,68  | 17.221.129,60  |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 4.a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles           |      |         | 81.851.215,72  | 76.522.608,99  |
| b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant                                                         |      |         | 821.959,59     | 268.914,40     |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 5. Autres charges d'exploitation                                                                                   |      |         | 13.368.485,62  | 15.493.579,63  |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant |      |         | 0,00           | 52.084,85      |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 7. Intérêts et charges assimilées                                                                                  |      |         | 187.590,46     | 276.399,82     |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 10. Charges exceptionnelles                                                                                        | IV.2 |         | 769.764,95     | 899.602,06     |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 11. Impôts sur le résultat                                                                                         |      |         | 15.300.000,00  | 14.500.000,00  |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| 13. Résultat de l'exercice                                                                                         |      |         | 77.317.702,42  | 76.153.951,52  |
|                                                                                                                    |      |         |                |                |
| TOTAL DES CHARGES                                                                                                  |      |         | 546.814.163,18 | 533.185.598,89 |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

| COMPTE DE PROFITS ET PERTES                                                  |      | Note(s) | 2007           | 2006           |
|------------------------------------------------------------------------------|------|---------|----------------|----------------|
|                                                                              |      |         | EUR            | EUR            |
| B. PRODUITS                                                                  |      |         |                |                |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 1. Montant net du chiffre d'affaires                                         | IV.1 |         | 512.819.052,36 | 505.111.536,40 |
| a) Services postaux                                                          |      |         | 124.146.778,20 | 124.894.462,75 |
| b) Services financiers postaux                                               |      |         | 35.286.607,21  | 28.762.393,60  |
| c) Services de télécommunications                                            |      |         | 353.385.666,95 | 351.454.680,05 |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 4. Autres produits d'exploitation                                            |      |         | 4.621.713,29   | 2.579.165,23   |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 5. Produits de participations                                                |      |         | 8.927.367,01   | 5.609.787,01   |
| a) provenant d'entreprises liées                                             |      |         | 6.988.189,01   | 5.062.382,92   |
| b) autres produits de participations                                         |      |         | 1.939.178,00   | 547.404,09     |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé |      |         | 5.788.741,39   | 4.366.502,26   |
| a) provenant d'entreprises liées                                             |      |         | 59.776,15      | 43.295,61      |
| b) autres intérêts et produits assimilés                                     |      |         | 5.728.965,24   | 4.323.206,65   |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 7. Autres intérêts et produits assimilés                                     |      |         | 13.754.647,22  | 9.757.225,88   |
|                                                                              |      |         |                |                |
| 9. Produits exceptionnels                                                    | XIX  |         | 902.641,91     | 5.761.382,11   |
|                                                                              |      |         |                |                |
| TOTAL DES PRODUITS                                                           |      |         | 546.814.163,18 | 533.185.598,89 |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE

Annexe des comptes annuels arrêtes au 31 décembre 2007

NOTE I – ORGANISATION ET OBJET DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (« l'Entreprise ») est un établissement public autonome doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

L'Entreprise a pour objet la prestation de services postaux, financiers postaux et de télécommunications. A cet effet, l'Entreprise exploite entre autres les services réservés à l'Etat tels que définis par les lois en vigueur. Elle peut en outre fournir toutes autres prestations se rattachant directement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci. L'Entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant les Postes et les Télécommunications dans ses attributions.

Pour la réalisation de son objet, l'Entreprise peut créer ou acquérir des filiales et établir des succursales, des sièges administratifs régionaux, des bureaux, des agences et des relais.

Les services de télécommunications sont régis par le « paquet Télécom » de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques. L'Entreprise bénéficie d'une licence « mobile » GSM/DCS depuis le 7 mai 1998, d'une licence « fixe » (infrastructure et service téléphonique) depuis le 20 janvier 1999, ainsi que d'une licence d'exploitation d'un réseau cellulaire numérique de communication mobiles de troisième génération depuis le 22 mai 2002.

En outre, la loi du 15 décembre 2000 établit d'une part, en matière de services postaux, les règles concernant la prestation du service postal universel, réservé et non réservé, et d'autre part, pour les services financiers postaux, la délimitation de cette activité qui peut s'étendre à toutes les activités autorisées pour les professionnels du secteur financier de droit luxembourgeois autres que les établissements de crédit. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'Entreprise est soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour le seul domaine de son activité qui a trait à la prestation de services financiers.

L'Entreprise établit des comptes annuels suivant les principes et les modalités de la comptabilité commerciale (art. 45 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, telle que modifiée) et présente les comptes annuels en accord avec les dispositions du titre II de la loi du 19 décembre 2002. Depuis l'exercice 2004, l'Entreprise établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence, de non-compensation, de rattachement des charges et produits à l'exercice auxquels ils se rapportent, de l'évaluation distincte des éléments de l'actif et du passif et de l'intangibilité des balances d'ouverture.

II.1. Conversion des comptes en devises étrangères

L'Entreprise établit les comptes annuels en Euro (EUR).

A la date de clôture du bilan :

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique;
- les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

II.2. Immobilisations incorporelles

a) Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires

Ces immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, ainsi que des logiciels informatiques. Les droits de câble représentent la participation de l'Entreprise dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

|                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| Droits de câble                               | 5/10/12 ans |
| Droits dans Groupement d'Intérêts Economiques | 6 ans       |
| Logiciels informatiques                       | 3 ans       |

b) Fonds de commerce acquis à titre onéreux

Ce poste comprend un fonds de commerce Internet, linéairement amorti sur une durée de 5 ans.

c) Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

II.3. Immobilisations corporelles

a) Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l’Etat avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été apportés à l’Entreprise sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par l’Entreprise après le 1<sup>er</sup> janvier 1993 sont portées à l’actif du bilan à leur valeur d’acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d’acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

b) Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes, ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d’architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date et les immeubles en construction sont portés à l’actif du bilan à leur valeur d’acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| Bâtiments-Gros œuvres                          | 50 ans    |
| Bâtiments-Halls industriels                    | 25 ans    |
| Bâtiments-Installations techniques et sociales | 10 ans    |
| Stations hertziennes                           | 10/15 ans |
| Sécurité bâtiments                             | 7/10 ans  |

c) Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l’actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l’actif du bilan au prix d’acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Réseaux souterrains | 20 ans |
| Réseaux d’accès     | 10 ans |

d) Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l’actif du bilan à leur coût d’acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

|                                                                                                               |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Installations                                                                                                 | 4/5/7/10 ans |
| (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...) |              |

|                                                                                                                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Equipements                                                                                                                                                                             | 3/5 ans |
| (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, garage, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...) |         |

e) Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l’actif du bilan à leur coût d’acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Matériel roulant : véhicules lourds | 8 ans   |
| Matériel roulant : véhicules légers | 5 ans   |
| Mobilier et machines de bureau      | 5 ans   |
| Matériel informatique               | 3/4 ans |

f) Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d’acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l’exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l’exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l’exercice.

II.4. Immobilisations financières

L’Entreprise comptabilise ses participations au coût d’acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

II.5. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications, ainsi qu’une collection d’objets d’art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l’établissement du bilan d’ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu’à ce qu’une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au prix d’acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

## **II.6. Stocks**

Les stocks de la Division des Télécommunications, évalués au coût moyen pondéré, se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de l'Entreprise, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues au sein des téléboutiques.

Les stocks de la Division des Postes, évalués au coût moyen pondéré, se composent essentiellement de timbres destinés à être vendus au sein des bureaux postaux, ainsi que par l'Office des Timbres.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

## **II.7. Créances**

Les créances sont enregistrées à leur date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international qui sont basés sur des estimations, ainsi que les revenus satellitaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

## **II.8. Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs, les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'Entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

## **II.9. Plus-values immunisées**

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

## **II.10. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, ainsi qu'une provision pour congés non pris.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2007 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

## **II.11. Dettes**

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements) pour les Divisions des Postes, des Services Financiers Postaux et des Télécommunications, les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats). Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

Depuis 2001, suite à la loi du 15 décembre 2000, sont reprises également sous ce poste les dettes en CCP envers l'Etat, ainsi que les dettes en CCP envers des tiers.

## **NOTE III – INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU BILAN**

### **III.1. Mouvements de l'actif immobilisé**

cf. pages 82 - 83

(III.1. Mouvements de l'actif immobilisé)

| Valeur d'acquisition                                                            |                            |                       |                   |                              |                        | Corrections de valeurs     |                            |                      |                        |                            |                                   |                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------|------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Libellé                                                                         | Solde<br>31/12/2006<br>EUR | Entrées<br>EUR        | Transferts<br>EUR | Total<br>acquisitions<br>EUR | diminutions<br>EUR     | Solde<br>31/12/2007<br>EUR | Solde<br>31/12/2006<br>EUR | Augmentations<br>EUR | Diminutions<br>EUR     | Solde<br>31/12/2007<br>EUR | Valeur nette<br>31/12/2007<br>EUR | Valeur nette<br>31/12/2006<br>EUR |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                                            |                            |                       |                   |                              |                        |                            |                            |                      |                        |                            |                                   |                                   |
| Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires | 45.899.599,91              | 4.634.663,73          | 597.893,51        | 5.232.557,24                 | (33.441.801,68)        | 17.690.355,47              | 37.947.066,90              | 4.313.698,22         | (33.440.429,73)        | 8.820.335,39               | 8.870.020,08                      | 7.952.533,01                      |
| Fonds de commerce                                                               | 135.349,86                 | 0,00                  | 0,00              | 0,00                         | (135.349,86)           | 0,00                       | 133.094,03                 | 2.255,83             | (135.349,86)           | 0,00                       | 0,00                              | 2.255,83                          |
| Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours                       | 2.119.670,51               | (1.416.920,00)        | (597.893,51)      | (2.014.813,51)               | 0,00                   | 104.857,00                 | 0,00                       | 0,00                 | 0,00                   | 0,00                       | 104.857,00                        | 2.119.670,51                      |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>                                      | <b>48.154.620,28</b>       | <b>3.217.743,73</b>   | <b>0,00</b>       | <b>3.217.743,73</b>          | <b>(33.577.151,54)</b> | <b>17.795.212,47</b>       | <b>38.080.160,93</b>       | <b>4.315.954,05</b>  | <b>(33.575.779,59)</b> | <b>8.820.335,39</b>        | <b>8.974.877,08</b>               | <b>10.074.459,35</b>              |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                                              |                            |                       |                   |                              |                        |                            |                            |                      |                        |                            |                                   |                                   |
| Terrains et constructions                                                       | 319.754.806,69             | 14.174.264,45         | 29.916.337,04     | 44.090.601,49                | (74.470,99)            | 363.770.937,19             | 94.366.145,93              | 12.385.876,64        | (73.880,18)            | 106.678.142,39             | 257.092.794,80                    | 225.388.660,76                    |
| Réseaux de télécommunications                                                   | 509.961.710,46             | 13.575.612,27         | 6.626.518,72      | 20.202.130,99                | 0,00                   | 530.163.841,45             | 336.478.886,75             | 21.192.108,86        | 0,00                   | 357.670.995,61             | 172.492.845,84                    | 173.482.823,71                    |
| Installations et équipements techniques                                         | 475.447.209,65             | 34.110.426,27         | 2.298.044,44      | 36.408.470,71                | (9.222.597,39)         | 502.633.082,97             | 368.073.520,07             | 40.563.531,95        | (8.600.056,90)         | 400.036.995,12             | 102.596.087,85                    | 107.373.689,58                    |
| Autres installations, outillage et mobilier                                     | 32.786.995,12              | 3.868.638,05          | 907.092,00        | 4.775.730,05                 | (1.402.690,61)         | 36.160.034,56              | 25.974.405,18              | 3.393.744,22         | (1.326.790,62)         | 28.041.358,78              | 8.118.675,78                      | 6.812.589,94                      |
| Matériel roulant                                                                | 11.800.538,47              | 1.409.705,41          | 0,00              | 1.409.705,41                 | (715.249,59)           | 12.494.994,29              | 8.632.543,79               | 1.161.114,48         | (651.846,89)           | 9.141.811,38               | 3.353.182,91                      | 3.167.994,68                      |
| Matériel informatique                                                           | 18.432.694,93              | 2.330.483,04          | 907.092,00        | 3.237.575,04                 | (615.661,10)           | 21.054.608,87              | 15.430.534,16              | 1.992.218,25         | (603.163,81)           | 16.819.588,60              | 4.235.020,27                      | 3.002.160,77                      |
| Mobilier et matériel de bureau                                                  | 2.553.761,72               | 128.449,60            | 0,00              | 128.449,60                   | (71.779,92)            | 2.610.431,40               | 1.911.327,23               | 240.411,49           | (71.779,92)            | 2.079.958,80               | 530.472,60                        | 642.434,49                        |
| Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours                         | 59.212.394,69              | 9.596.575,54          | (39.747.992,20)   | (30.151.416,66)              | 0,00                   | 29.060.978,03              | 0,00                       | 0,00                 | 0,00                   | 0,00                       | 29.060.978,03                     | 59.212.394,69                     |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                                        | <b>1.397.163.116,61</b>    | <b>75.325.516,58</b>  | <b>0,00</b>       | <b>75.325.516,58</b>         | <b>(10.699.758,99)</b> | <b>1.461.788.874,20</b>    | <b>824.892.957,93</b>      | <b>77.535.261,67</b> | <b>(10.000.727,70)</b> | <b>892.427.491,90</b>      | <b>569.361.382,30</b>             | <b>572.270.158,68</b>             |
| <b>Immobilisations financières</b>                                              |                            |                       |                   |                              |                        |                            |                            |                      |                        |                            |                                   |                                   |
| Parts dans des entreprises liées                                                | 53.608.951,17              | 0,00                  |                   | 0,00                         |                        | 53.608.951,17              | 7.791.652,86               | 0,00                 | 0,00                   | 7.791.652,86               | 45.817.298,31                     | 45.817.298,31                     |
| Créances sur des entreprises liées                                              | 1.146.943,98               | 30.120.000,00         |                   | 30.120.000,00                | (279.915,94)           | 30.987.028,04              | 0,00                       | 0,00                 | 0,00                   | 0,00                       | 30.987.028,04                     | 1.146.943,98                      |
| Participations                                                                  | 37.662.223,14              | (1.439.449,88)        |                   | (1.439.449,88)               | (0,02)                 | 36.222.773,24              | 0,00                       | 0,00                 | 0,00                   | 0,00                       | 36.222.773,24                     | 37.662.223,14                     |
| <b>Total immobilisations financières</b>                                        | <b>92.418.118,29</b>       | <b>28.680.550,12</b>  | <b>0,00</b>       | <b>28.680.550,12</b>         | <b>(279.915,96)</b>    | <b>120.818.752,45</b>      | <b>7.791.652,86</b>        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>            | <b>7.791.652,86</b>        | <b>113.027.099,59</b>             | <b>84.626.465,43</b>              |
| <b>Patrimoine culturel</b>                                                      | <b>6.257.817,96</b>        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>                  | <b>0,00</b>            | <b>6.257.817,96</b>        | <b>0,00</b>                | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>            | <b>0,00</b>                | <b>6.257.817,96</b>               | <b>6.257.817,96</b>               |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                                                   | <b>1.543.993.673,14</b>    | <b>107.223.810,43</b> | <b>0,00</b>       | <b>107.223.810,43</b>        | <b>(44.556.826,49)</b> | <b>1.606.660.657,08</b>    | <b>870.764.771,72</b>      | <b>81.851.215,72</b> | <b>(43.576.507,29)</b> | <b>909.039.480,15</b>      | <b>697.621.176,93</b>             | <b>673.228.901,42</b>             |

III.2. Acomptes versés et immobilisations incorporelles et corporelles en cours

Il s'agit d'immobilisations en cours de réalisation et qui ne sont pas encore en service au 31 décembre 2007.

Les immobilisations incorporelles en cours se présentent comme suit :

|                     | 31.12.2007<br>EUR'000 | 31.12.2006<br>EUR'000 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| Acomptes versés     | 0,0                   | 597,9                 |
| Factures à recevoir | 104,9                 | 1.521,8               |
|                     | 104,9                 | 2.119,7               |

Les immobilisations corporelles en cours se décomposent comme suit :

|                     | 31.12.2007<br>EUR'000 | 31.12.2006<br>EUR'000 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| Acomptes versés     | 20.827,9              | 44.425,7              |
| Factures à recevoir | 8.233,0               | 14.786,7              |
|                     | 29.060,9              | 59.212,4              |

III.3. Terrains et bâtiments

La plupart de ces postes ont fait l'objet d'un « rapport du réviseur d'entreprises sur l'évaluation des propriétés domaniales et des bâtiments y construits ou en voie de construction » daté du 26 février 1993, conformément à l'article 34 (1) de la loi du 10 août 1992.

Les constructions, ainsi que les terrains bâtis et non-bâtis, ont été transcrits et enregistrés au nom de l'Entreprise suite à un acte d'apport du 24 février 1994.

En 1996, un acte d'apport complémentaire a été dressé entre l'Etat et l'Entreprise, portant sur 3 immeubles (acquis par l'Etat avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993) évalués à leur valeur de marché, ainsi que sur 2 bâtiments (en voie de construction lors de l'apport initial au 1<sup>er</sup> janvier 1993) évalués au prix d'acquisition.

L'acte d'apport complémentaire a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature (article 34(1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications).

III.4. Immobilisations financières

Au 31 décembre 2007, les immobilisations financières (valeur nette comptable EUR 113.027.099,59) se présentent comme suit :

Entreprises liées (valeur nette comptable EUR 45.817.298,31) :

| Nom de la société                   | % détenu<br>31/12/2007 | Fonds<br>propres<br>EUR '000 | Résultat du dernier<br>exercice disponible<br>EUR '000 | année |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------|-------|
| P&T Immobilière Sàrl                | 100,00                 | 897,85                       | 433,79                                                 | 2006  |
| P&T Ré S.A.                         | 99,90                  | 5.000,00                     | 0,00                                                   | 2007  |
| e-Business & Resilience Centre S.A. | 93,40                  | 1.615,03                     | 51,91                                                  | 2006  |
| LUXGSM S.A.                         | 85,00                  | 6.914,04                     | 5.954,61                                               | 2006  |
| Michel Greco S.A.                   | 60,00                  | 579,48                       | 236,68                                                 | 2006  |
| Editus Luxembourg S.A.              | 51,00                  | 7.353,00                     | 4.802,56                                               | 2006  |
| Netcore S.A.                        | 51,00                  | 1.715,40                     | (48,57)                                                | 2006  |
| Visual Online S.A.                  | 51,00                  | 2.156,52                     | 321,54                                                 | 2006  |
| P&T Consulting S.A.                 | 50,93                  | 1.035,22                     | (193,50)                                               | 2006  |

Créances sur entreprises liées : EUR 30.987.028,04  
Avances de trésorerie envers Visual Online (échéance 2019), P&T Consulting (échéances 2008 et 2011) et P&T Immobilière (échéance 2012).

Participations (valeur nette comptable EUR 33.509.959,67) :

| Nom de la société           | % détenu<br>31/12/2007 | Fonds<br>propres<br>EUR '000 | Résultat du dernier<br>exercice disponible<br>EUR '000 | année |
|-----------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------|-------|
| TNT Express Luxembourg S.A. | 50,00                  | 4.691,96                     | 741,86                                                 | 2006  |
| Victor Buck Services S.A.   | 49,00                  | 5.762,79                     | 3.672,73                                               | 2006  |
| Infomail S.A.               | 45,00                  | 796,64                       | 76,22                                                  | 2006  |
| Eltrona Interdiffusion S.A. | 34,00                  | 16.495,94                    | 1.523,27                                               | 2006  |

Titres ayant le caractère d'immobilisation (valeur nette comptable EUR 2.712.813,57) :

| Nom de la société                                           | % détenu<br>31/12/2007 |
|-------------------------------------------------------------|------------------------|
| Cetrel S.C.                                                 | 7,73                   |
| Luxtrust S.A.                                               | 6,67                   |
| Eurogiro Holding A/S                                        | 4,55                   |
| Eutelsat Communications S.A.                                | 1,10                   |
| Coöperatieve Vereniging International Post Corporation U.A. | 1,00                   |
| Visa Europe Ltd.                                            | 0,01                   |

Au cours de l'exercice 2007, l'Entreprise n'a pas constitué de correction de valeur au niveau des immobilisations financières pour une moins-value jugée durable.

III.5. Patrimoine culturel

Ce poste se présente comme suit :

|                                                                                           | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                                                           | EUR'000    | EUR'000    |
| Patrimoine de l'Office des Timbres<br>(dont une collection d'œuvres d'art : EUR 0,5 mio.) | 6.187,2    | 6.187,2    |
| Patrimoine du Musée des Postes et Télécommunications                                      | 70,6       | 70,6       |
|                                                                                           | 6.257,8    | 6.257,8    |

Au 31 décembre 2007, aucune correction de valeur n'a été requise.

III.6. Stocks

Au 31 décembre 2007, les stocks se présentent comme suit :

|                                     | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------------|------------|------------|
|                                     | EUR'000    | EUR'000    |
| Câbles et équipements électroniques | 9.269,7    | 9.041,4    |
| Matières consommables               | 691,7      | 694,7      |
| Fournitures                         | 2.266,1    | 1.926,8    |
| Produits finis et marchandises      | 1.689,9    | 2.217,7    |
|                                     | 13.917,4   | 13.880,6   |

III.7. Créances

La position « Créances résultant de ventes et prestations de services » se décompose comme suit :

|                                                       | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                       | EUR'000    | EUR'000    |
| Créances résultant des services postaux               | 27.070,3   | 41.096,5   |
| Créances résultant des services financiers            | 6.423,6    | 4.926,9    |
| Créances résultant des services de télécommunications | 11.619,3   | 16.251,1   |
| Créances résultant de services divers                 | 134,0      | 69,3       |
| Mandats à l'encaissement                              | 14,0       | 28,6       |
|                                                       | 45.261,2   | 62.372,4   |

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Suivant leur origine, les créances se décomposent comme suit :

|                          | Services postaux | Services financiers | Services télécom-munications | Services divers | Mandats | Total      |
|--------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|-----------------|---------|------------|
| en EUR '000              |                  |                     |                              |                 |         | 31.12.2007 |
| Créances nationales      | 4.371,4          | 6.423,6             | 11.184,7                     | 134,0           | 0,0     | 22.113,7   |
| Décomptes internationaux | 22.698,9         | 0,0                 | 434,6                        | 0,0             | 14,0    | 23.147,5   |
|                          | 27.070,3         | 6.423,6             | 11.619,3                     | 134,0           | 14,0    | 45.261,2   |

Les « Créances sur des entreprises liées » et les « Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation » sont renseignées à part dans les comptes annuels de l'Entreprise.

Les autres créances d'un montant total de EUR 34.635.531,25 sont essentiellement constituées par des opérations financières en cours.

Le poste « Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat » résulte d'un dépôt non rémunéré auprès de l'Etat effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre l'Entreprise et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg.

III.8. Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

III.9. Capitaux propres

a) Capital

L'Etat détient la totalité du capital de l'Entreprise. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de l'Entreprise, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire.

La base de l'apport initial est constituée par le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Le bilan d'ouverture a été approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa réunion du 14 janvier 1994.

Au 31 décembre 2007, de même qu'au 31 décembre 2006, le capital de l'Entreprise se chiffre à EUR 631,85 mio.

b) Autres réserves

Il est prélevé sur le bénéfice disponible (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation du fonds de réserve destiné à contribuer au financement des investissements de l'Entreprise.

Le montant de cette dotation obligatoire, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2006, un tel prélèvement sur le résultat ne s'est pas imposé, étant donné que la charge des amortissements en 2006 (EUR 76,5 mio) dépasse les deux tiers du budget d'investissement 2007 (EUR 103,4 mio).

| Répartition du bénéfice 2006          | en EUR               |
|---------------------------------------|----------------------|
| Fonds de réserve pour investissements | 0,00                 |
| Réserve spéciale IF                   | 21.500.000,00        |
| Réserve libre                         | 25.153.951,52        |
| Dividendes versés à l'Etat            | 29.500.000,00        |
|                                       | <b>76.153.951,52</b> |

| Au 31 décembre 2007, les autres réserves comportent: | en EUR                |
|------------------------------------------------------|-----------------------|
| Fonds de réserve pour investissements                | 6.107.922,58          |
| Réserve fixe PSF                                     | 6.200.000,00          |
| Réserve spéciale IF                                  | 112.369.215,15        |
| Réserves libres                                      | 328.617.988,49        |
|                                                      | <b>453.295.126,22</b> |

c) Plus-values immunisées

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Au 31 décembre 2007, elles se composent comme suit:

| Valeur d'acquisition                         | Plus-values immunisées à réinvestir | Plus-values immunisées réinvesties en participations financières | Plus-values immunisées réinvesties en terrains |
|----------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Au début de l'exercice                       | 0,00                                | 36.031.559,16                                                    | 4.544.584,92                                   |
| Entrées au cours de l'exercice               | 0,00                                | 0,00                                                             | 0,00                                           |
| Réinvestissement des plus-values             | 0,00                                | 0,00                                                             | 0,00                                           |
| Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice | <b>0,00</b>                         | <b>36.031.559,16</b>                                             | <b>4.544.584,92</b>                            |

III.10. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour impôts

L'Entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier, ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les actes passés au nom ou en faveur de l'Entreprise sont exempts des droits de timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de succession, sauf le salaire des formalités hypothécaires.

L'Entreprise bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (6), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2007, l'Entreprise a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.878.955.

En accord avec la législation en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, l'Entreprise a imputé la charge de l'impôt sur la fortune (IF) sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités (IRC). Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

Par contre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Au 31 décembre 2007, les provisions pour impôts (IRC et ICC) dépassent les avances payées de sorte qu'un montant net à provisionner de 7.517.428 EUR est renseigné au passif du bilan.

Au 31 décembre 2007, l'Entreprise était imposée définitivement jusqu'à l'exercice 2002 inclus.

b) Autres provisions

Au 31 décembre 2007, ce poste comprend:

|                                | 31.12.2007<br>EUR'000 | 31.12.2006<br>EUR'000 |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Provisions pour litiges        | 61,6                  | 68,6                  |
| Provision AGDL                 | 310,0                 | 310,0                 |
| Provision pour congés non pris | 7.643,6               | 6.243,2               |
|                                | <b>8.015,2</b>        | <b>6.621,8</b>        |

Dans le cadre de ses activités courantes, l'Entreprise est impliquée dans un certain nombre de litiges et de procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision ne peut être constituée que dans le cas où le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

En outre, l'Entreprise fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter dans des sanctions éventuelles.

L'issue de ces procédures ne pouvant être anticipée, le Conseil d'Administration n'est pas en mesure de considérer la constitution d'une provision. De ce fait, aucune provision au titre du passif éventuel pouvant résulter de ces procédures n'a été constituée dans les comptes annuels.

Par ailleurs, l'Entreprise est membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg » (AGDL). Au 31 décembre 2007, l'Entreprise a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

III.11. Dettes

ad 4) Dettes sur achats et prestations de services

Il s'agit des dettes sur achats et prestations de services divers, dont la prestation/livraison a eu lieu en 2007, ainsi que des mandats internationaux. Les dettes ont exclusivement une échéance inférieure à un an.

Le solde se décompose comme suit :

|                                         | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-----------------------------------------|------------|------------|
|                                         | EUR'000    | EUR'000    |
| Dettes pour services postaux            | 78,4       | 77,5       |
| Assignations et versements              | 1.731,9    | 2.116,9    |
| Fournisseurs (factures reçues)          | 26.331,7   | 28.892,0   |
| Fournisseurs (paiements en suspens)     | 0,0        | 40,2       |
| Factures à recevoir sur stocks          | 863,9      | 1.595,4    |
| Factures à recevoir sur investissements | 8.337,8    | 16.308,4   |
| Factures à recevoir sur charges         | 30.559,0   | 47.624,8   |
| Mandats et décomptes à l'encaissement   | 223,2      | 545,0      |
|                                         | 68.125,9   | 97.200,2   |

ad 9) Autres dettes

La rubrique se décompose au 31 décembre 2007 comme suit :

|                                   | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-----------------------------------|------------|------------|
|                                   | EUR'000    | EUR'000    |
| Cautionnements reçus en numéraire | 693,1      | 664,2      |
| Frais de personnel                | 5.132,9    | 6.420,8    |
| Autres dettes                     | 568,3      | 733,0      |
|                                   | 6.394,3    | 7.818,0    |

ad 10) Dettes en CCP

Ce poste intégré au passif du bilan en 2001 se décompose au 31 décembre 2007 comme suit :

|                                       | 31.12.2007  | 31.12.2006  |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
|                                       | EUR'000     | EUR'000     |
| Dette en CCP envers l'Etat            | 809.736,0   | 871.442,3   |
| Dette en CCP envers les clients tiers | 673.173,7   | 697.765,8   |
| Comptes transitoires                  | 38.076,1    | 81.280,6    |
|                                       | 1.520.985,8 | 1.650.488,7 |

NOTE IV – INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires

|                                   | Recettes nationales | Recettes internationales | Totaux    |
|-----------------------------------|---------------------|--------------------------|-----------|
|                                   | EUR'000             | EUR'000                  | EUR'000   |
| Services postaux                  | 106.698,4           | 17.448,3                 | 124.146,7 |
| Services financiers postaux       | 34.201,4            | 1.085,2                  | 35.286,6  |
| Services de télécommunications    | 320.935,8           | 32.449,9                 | 353.385,7 |
| Montant net du chiffre d'affaires | 461.835,6           | 50.983,4                 | 512.819,0 |
| Soit en %                         | 90,06 %             | 9,94 %                   | 100,00 %  |

N.B. : Recettes nationales : recettes perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.  
Recettes internationales : recettes perçues sur les opérateurs étrangers.

IV.2. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent les produits de la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers, ainsi que les indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de l'Entreprise par des tiers.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des amortissements exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet.

NOTE V – AUTRES INDICATIONS

V.1. Personnel

Au courant de l'exercice 2007, l'Entreprise a employé 2.910 (2006 : 2.889) personnes en moyenne, réparties de la manière suivante :

|                                | 2007  | 2006  |
|--------------------------------|-------|-------|
| Ouvriers                       | 816   | 792   |
| Fonctionnaires et employés     | 2.089 | 2.092 |
| Membres du Comité de Direction | 5     | 5     |
|                                | 2.910 | 2.889 |

V.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

L'Entreprise a alloué au courant de l'exercice 2007 des indemnités aux membres du Conseil d'Administration d'un montant de EUR 194.285,07 (2006 : EUR 193.510,42).

L'Entreprise n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

V.3. Engagements

Un établissement de crédit a octroyé à l'Entreprise des garanties bancaires non encore échues au 31 décembre 2007 pour un montant total de EUR 0,14 mio.

Par ailleurs, l'Entreprise a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2007 pour un montant résiduel de EUR 17,0 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour EUR 8,6 mio pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement a été signé en 2005, un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,26 mio.

# COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2007



## COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2007 Rapport de révision

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de ses filiales (« le Groupe »), comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

*Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité du Réviseur d'entreprises*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion*

A notre avis, ces comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 22 avril 2008

**PricewaterhouseCoopers S.à r.l.**  
Réviseur d'entreprises  
Représentée par Luc Henzig

Actif / Comptes annuels consolidés 2007

| ACTIF                                                                                             | Note(s)     | 31/12/2007<br>EUR | 31/12/2006<br>EUR |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| B. FRAIS D'ETABLISSEMENT                                                                          | II.6, III   | 11.536,00         | 15.885,00         |
| C. ACTIF IMMOBILISE                                                                               |             | 638.731.502,17    | 643.966.780,43    |
| I. Immobilisations incorporelles                                                                  | II.7, IV    | 11.077.833,70     | 11.912.736,13     |
| 1. Frais de recherche et de développement                                                         |             | 469.915,43        | 281.006,19        |
| 2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été |             |                   |                   |
| a) acquis à titre onéreux                                                                         |             | 9.771.710,97      | 9.185.186,62      |
| 3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux                           |             | 602.671,98        | 205.514,49        |
| 4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours                                      |             | 233.535,32        | 2.241.028,83      |
| II. Immobilisations corporelles                                                                   | II.8, V     | 606.512.088,85    | 611.400.230,23    |
| 1. Terrains et constructions                                                                      |             | 289.332.444,06    | 258.924.887,65    |
| 2. Installations techniques et machines                                                           |             | 277.307.138,62    | 283.317.370,41    |
| 3. Autres installations, outillage et mobilier                                                    |             | 10.788.963,08     | 9.813.555,42      |
| 4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours                                        |             | 29.083.543,09     | 59.344.616,75     |
| III. Immobilisations financières                                                                  | II.9, VI    | 14.883.761,66     | 14.395.996,11     |
| 1. Parts dans des entreprises liées                                                               |             | 0,00              | 18.500,00         |
| 3. Participations                                                                                 |             | 12.096.039,38     | 10.201.807,78     |
| 5. Titres ayant le caractère d'immobilisations                                                    |             | 2.712.813,57      | 4.152.263,47      |
| 6. Autres prêts                                                                                   |             | 74.908,71         | 23.424,86         |
| IV. Patrimoine culturel                                                                           | II.10       | 6.257.817,96      | 6.257.817,96      |
| D. ACTIF CIRCULANT                                                                                |             | 2.170.298.494,52  | 2.216.945.491,01  |
| I. Stocks                                                                                         | II.11, VII  | 18.747.679,25     | 19.453.915,69     |
| 1. Matières premières et consommables                                                             |             | 13.917.395,05     | 13.880.634,10     |
| 3. Produits finis et marchandises                                                                 |             | 4.830.284,20      | 5.573.281,59      |
| II. Créances                                                                                      | II.12, VIII | 859.633.210,06    | 920.615.855,66    |
| 1. Créances résultant de ventes et prestations de services                                        |             | 70.252.462,08     | 89.714.037,59     |
| 3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation         |             | 0,00              | 569.145,34        |
| 4. Autres créances                                                                                |             | 41.817.576,91     | 24.381.901,46     |
| 5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat                                               |             | 747.563.171,07    | 805.950.771,27    |
| III. Valeurs mobilières                                                                           | II.13, IX   | 242.320.444,79    | 237.066.234,93    |
| 3. Autres valeurs mobilières                                                                      |             | 242.320.444,79    | 237.066.234,93    |
| IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse                  | X           | 1.049.597.160,42  | 1.039.809.484,73  |
| E. COMPTES DE REGULARISATION                                                                      |             | 14.524.490,94     | 15.525.747,34     |
| TOTAL DE L'ACTIF                                                                                  |             | 2.823.566.023,63  | 2.876.453.903,78  |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Passif / Comptes annuels consolidés 2007

| PASSIF                                                                                     | Note(s)      | 31/12/2007<br>EUR | 31/12/2006<br>EUR |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| A. CAPITAUX PROPRES                                                                        |              | 1.153.334.466,97  | 1.101.328.560,81  |
| I. Capital souscrit                                                                        | XI           | 631.848.607,41    | 631.848.607,41    |
| IV. Réserves consolidées                                                                   | XII          | 403.917.328,99    | 356.918.569,53    |
| VI. Résultats de l'exercice - part du Groupe -                                             |              | 81.535.477,17     | 76.498.737,36     |
| VII. Subventions d'investissement en capital                                               |              | 1.494,24          | 31.087,35         |
| VIII. Plus-values immunisées                                                               | II. 14, XIII | 36.031.559,16     | 36.031.559,16     |
| A. Bis INTERETS MINORITAIRES                                                               |              | 7.783.593,58      | 7.337.345,12      |
| B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                                                      | II.15        | 29.186.979,07     | 22.937.097,24     |
| 2. Provisions pour impôts                                                                  | XIV          | 18.826.897,07     | 15.014.163,01     |
| 3. Autres provisions                                                                       | XV           | 10.360.082,00     | 7.922.934,23      |
| C. DETTES                                                                                  | II.16, XVI   | 1.623.376.946,07  | 1.730.139.686,26  |
| 2. Dettes envers des établissements de crédit                                              |              | 1.026.850,27      | 31.838.935,32     |
| 3. Acomptes reçus sur commandes                                                            |              | 19.053,11         |                   |
| 4. Dettes sur achats et prestations de services                                            |              | 79.631.802,31     | 108.054.172,59    |
| 7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation |              | 1.002.100,41      | 520.133,50        |
| 8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale                               |              |                   |                   |
| a) Dettes fiscales                                                                         |              | 8.844.585,01      | 7.857.799,41      |
| b) Dettes au titre de la sécurité sociale                                                  |              | 5.223.625,17      | 6.481.304,26      |
| 9. Autres dettes                                                                           |              | 8.439.883,31      | 8.539.318,36      |
| 10. Dettes en CCP                                                                          |              | 1.519.189.046,48  | 1.566.848.022,82  |
| D. COMPTES DE REGULARISATION                                                               |              | 9.884.037,94      | 14.711.214,35     |
| TOTAL PASSIF                                                                               |              | 2.823.566.023,63  | 2.876.453.903,78  |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes

| COMPTE DE PROFITS ET PERTES                                                                                        | Note(s) | 2007           | 2006           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------|----------------|
|                                                                                                                    |         | EUR            | EUR            |
| A. CHARGES                                                                                                         |         |                |                |
| 2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables                                        |         | 135.453.216,82 | 137.582.030,07 |
| b) Autres charges externes                                                                                         |         | 82.278.340,66  | 75.240.769,31  |
| 3. Frais de personnel                                                                                              | XVII    | 200.778.690,21 | 190.814.475,94 |
| a) Salaires et traitements                                                                                         |         | 186.752.591,03 | 178.008.027,05 |
| b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements                                                           |         | 13.713.633,89  | 12.699.291,46  |
| d) Autres charges sociales                                                                                         |         | 312.465,29     | 107.157,43     |
| 4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles          |         | 85.654.421,05  | 80.254.528,19  |
| b) Corrections de valeur sur éléments d'actif circulant                                                            |         | 1.361.818,88   | 880.267,79     |
| 5. Autres charges d'exploitation                                                                                   |         | 15.122.089,18  | 16.859.393,11  |
| 6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant |         | 0,00           | 52.084,85      |
| 7. Intérêts et charges assimilées                                                                                  |         | 1.533.590,70   | 1.419.204,82   |
| 10. Charges exceptionnelles                                                                                        | XX      | 1.309.710,92   | 1.119.164,08   |
| 11. Impôts sur le résultat                                                                                         |         | 21.171.542,84  | 19.417.630,43  |
| 12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus                                                        |         | 76.356,58      | 50.869,33      |
| 13. Résultat de l'exercice                                                                                         |         |                |                |
| a) Part du Groupe                                                                                                  | II.3    | 81.535.477,17  | 76.498.737,36  |
| b) Part des tiers                                                                                                  | II.3    | 3.521.153,49   | 3.342.018,24   |
| TOTAL DES CHARGES                                                                                                  |         | 629.796.408,50 | 603.531.173,52 |
| B. PRODUITS                                                                                                        |         |                |                |
| 1. Montant net du chiffre d'affaires                                                                               | XVIII   | 597.823.214,73 | 576.959.136,33 |
| 2. Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication                                              |         | 0,00           | 2.868.329,37   |
| 3. Travaux effectués par l'entreprise et portés à l'actif                                                          |         | 2.932.164,30   | 2.366.454,72   |
| 4. Autres produits d'exploitation                                                                                  |         | 4.095.926,43   | 3.644.126,19   |
| 5. Produits de participations                                                                                      |         | 0,00           | 42.098,49      |
| 6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé                                       |         | 5.728.965,24   | 4.323.206,65   |
| 7. Autres intérêts et produits assimilés                                                                           |         | 14.569.728,73  | 10.200.138,44  |
| 9. Produits exceptionnels                                                                                          | XIX     | 846.749,50     | 1.275.685,21   |
| 11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE                                                                   |         | 3.799.659,57   | 1.851.998,12   |
| TOTAL DES PRODUITS                                                                                                 |         | 629.796.408,50 | 603.531.173,52 |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE I - GÉNÉRAL

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (la Maison Mère) est la Maison Mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (« le Groupe »). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

1) Présentation

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Maison Mère, ainsi que ses filiales et ses participations. Les sociétés filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les participations sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2) Base de consolidation

Les sociétés filiales (dont le pourcentage de contrôle est de plus de 50%), sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Toutes les transactions intragroupe ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable (dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50%), sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence.

Une nouvelle société s'est rajoutée au périmètre de consolidation en 2007. P&T Consulting France S.A.S. a été créée par la filiale P&T Consulting S.A. en mai 2006. La Maison Mère détient 50,93% de P&T Consulting France S.A.S. tout en ayant le contrôle exclusif de la dernière, vu que la Maison Mère détient 50,93% de P&T Consulting S.A. et que P&T Consulting S.A. détient 100% de P&T Consulting France S.A.S. Elle est donc intégrée selon la méthode dite «Intégration globale». P&T Consulting France S.A.S. avait été exclue du périmètre de consolidation du Groupe P&T en 2006 à cause de son caractère non significatif à l'échelle du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur année comptable le 31 décembre.

3) Périmètre de consolidation

| Nom de la société                          | Siège      | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêt | Méthode de consolidation |
|--------------------------------------------|------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|
|                                            | 2007       | 2007                    | 2007                  | 2007                     |
| Entreprise des Postes & Télécommunications | Luxembourg | Maison Mère             |                       |                          |
| P&T Immobilière Sàrl                       | Luxembourg | 100,00%                 | 100,00%               | CG                       |
| P&T Ré S.A.                                | Luxembourg | 100,00%                 | 100,00%               | CG                       |
| e-Business & Resilience Centre S.A.        |            |                         |                       |                          |
| (Anc. e-Business Recovery Centre S.A.)     | Luxembourg | 93,40%                  | 93,40%                | CG                       |
| LUXGSM S.A. (Anciennement Mobilux S.A.)    | Luxembourg | 85,00%                  | 85,00%                | CG                       |
| Michel Greco S.A.                          | Luxembourg | 60,00%                  | 60,00%                | CG                       |
| Infomail S.A.                              | Luxembourg | 55,00%                  | 50,10%                | CG                       |
| Editus Luxembourg S.A.                     | Luxembourg | 51,00%                  | 51,00%                | CG                       |
| Visual Online S.A.                         | Luxembourg | 51,00%                  | 51,00%                | CG                       |
| Netcore S.A.                               | Luxembourg | 51,00%                  | 51,00%                | CG                       |
| P&T Consulting S.A.                        | Luxembourg | 50,93%                  | 50,93%                | CG                       |
| P&T Consulting France S.A.S.               | France     | 100,00%                 | 50,93%                | CG                       |
| TNT Express Luxembourg S.A.                | Luxembourg | 50,00%                  | 50,00%                | MEE                      |
| Victor Buck Services S.A.                  | Luxembourg | 49,00%                  | 49,00%                | MEE                      |
| Eltrona Interdiffusion S.A.                | Luxembourg | 34,00%                  | 34,00%                | MEE                      |

Consolidation globale : CG  
Consolidation par mise en équivalence : MEE

4) Sociétés exclues du périmètre de consolidation

| Nom de la société                                           | Siège          | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêt | Méthode de consolidation |
|-------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|
|                                                             | 2007           | 2007                    | 2007                  | 2007                     |
| Cetrel S.C.                                                 | Luxembourg     | 7,73%                   | 7,73%                 | NC                       |
| Luxtrust S.A.                                               | Luxembourg     | 6,67%                   | 6,67%                 | NC                       |
| Eurogiro Holding A/S                                        | Copenhagen, DK | 4,55%                   | 4,55%                 | NC                       |
| Eutelsat Communications S.A.                                | Paris, F       | 1,10%                   | 1,10%                 | NC                       |
| Coöperatieve Vereniging International Post Corporation U.A. | Bruxelles, B   | 0,99%                   | 0,99%                 | NC                       |
| Visa Europe Ltd                                             | London, UK     | 0,01%                   | 0,01%                 | NC                       |
| Luxradio S.à r.l.                                           | Luxembourg     | 0,00%                   | 3,40%                 | NC                       |

Non consolidé : NC

5) Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition de la participation chez la Maison Mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés dans les réserves.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est inscrite au passif du bilan consolidé.

6) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

7) Immobilisations incorporelles

- Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des frais de recherches et de développement, des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques, ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation de la Maison Mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

|                                               |                 |
|-----------------------------------------------|-----------------|
| Frais de recherche et développement           | 3 / 4 ans       |
| Droits de câble                               | 5 / 10 / 12 ans |
| Droits dans Groupement d'Intérêts Economiques | 6 ans           |
| Fonds de commerce Internet                    | 5 ans           |
| Logiciels informatiques                       | 3 / 5 ans       |

- Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d’acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n’ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

8) Immobilisations corporelles

- Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l’Etat avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été apportés à la Maison Mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la Maison Mère après le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l’actif du bilan à leur valeur d’acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

- Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes, ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la Maison Mère effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d’architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la Maison Mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l’actif du bilan à leur valeur d’acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| Bâtiments-Gros œuvres                           | 50 ans     |
| Bâtiment-Hall industriels                       | 25 ans     |
| Stations hertziennes                            | 10/ 15 ans |
| Bâtiments-Installations, techniques et sociales | 7/ 10 ans  |
| Sécurité bâtiments                              | 7/ 10 ans  |

- Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l’actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 dans le chef de la Maison Mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l’actif du bilan au prix d’acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les périodes suivantes :

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Réseaux souterrains | 20 ans |
| Réseaux d’accès     | 10 ans |

- Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l’actif du bilan à leur coût d’acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

|                                                                                                                                                                                           |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Installations                                                                                                                                                                             | 4/5/7/10 ans |
| <i>transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne,tri postal,...)</i>                                                                         |              |
| Equipements                                                                                                                                                                               | 3/5 ans      |
| <i>(guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines &amp; outillage divers,...)</i> |              |

- Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l’actif du bilan à leur coût d’acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Matériel roulant : véhicules lourds | 8 ans   |
| Matériel roulant : véhicules légers | 5 ans   |
| Mobilier et machines de bureau      | 5 ans   |
| Matériel informatique               | 3/4 ans |

- Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d’acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l’exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l’exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l’exercice.

9) Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées au coût d’acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

10) Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications, ainsi qu’une collection d’objets d’art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l’établissement du bilan d’ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu’à ce qu’une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d’acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

11) Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de la Division des Télécommunications de la Maison Mère, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

12) Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international de la Maison Mère qui sont basés sur des estimations. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

13) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs, les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

14) Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

15) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges et congés non pris.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2007 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

16) Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats), ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

17) Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

NOTE III – FRAIS D'ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2007, le mouvement des frais d'établissement du Groupe se présente comme suit :

| Valeur brute                        | TOTAL       |
|-------------------------------------|-------------|
| Au début de l'exercice              | 80.615,89   |
| Entrées en périmètre                | 0,00        |
| Entrées au cours de l'exercice      | 0,00        |
| Sorties au cours de l'exercice      | 0,00        |
| Transferts de l'exercice            | 0,00        |
| A la fin de l'exercice              | 80.615,89   |
| Corrections de valeur               |             |
| Au début de l'exercice              | (64.730,89) |
| Entrées en périmètre                | 0,00        |
| Dotations de l'exercice             | (4.349,00)  |
| Reprises de l'exercice              | 0,00        |
| Transferts de l'exercice            | 0,00        |
| A la fin de l'exercice              | (69.079,89) |
| Valeur nette à la fin de l'exercice | 11.536,00   |

NOTE IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2007, le mouvement des immobilisations incorporelles du Groupe se présente comme suit :

| Valeur brutes                         | Frais de recherche et de développement | Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires | Fonds de commerce à titre onéreux | Acomptes versés | TOTAL           |
|---------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Au début de l'exercice                | 786.112,24                             | 49.476.128,25                                                         | 920.863,97                        | 2.241.028,83    | 53.424.133,29   |
| Entrées en périmètre                  | 0,00                                   | 0,00                                                                  | 0,00                              | 0,00            | 0,00            |
| Entrées au cours de l'exercice        | 386.148,47                             | 3.065.629,54                                                          | 530.000,00                        | 280.685,69      | 4.262.463,70    |
| Sorties au cours de l'exercice        | (167.391,44)                           | (33.917.205,23)                                                       | (135.349,86)                      | 0,00            | (34.219.946,53) |
| Transferts de l'exercice              | 13.610,00                              | 2.298.049,20                                                          | 0,00                              | (2.288.179,20)  | 23.480,00       |
| A la fin de l'exercice                | 1.018.479,27                           | 20.922.601,76                                                         | 1.315.514,11                      | 233.535,32      | 23.490.130,46   |
| Corrections de valeur                 |                                        |                                                                       |                                   |                 |                 |
| Au début de l'exercice                | (505.106,05)                           | (40.290.941,63)                                                       | (715.349,48)                      | 0,00            | (41.511.397,16) |
| Entrées en périmètre                  | 0,00                                   | 0,00                                                                  | 0,00                              | 0,00            | 0,00            |
| Dotations de l'exercice               | (210.849,23)                           | (4.777.154,39)                                                        | (132.842,51)                      | 0,00            | (5.120.846,13)  |
| Reprises de l'exercice                | 167.391,44                             | 33.917.205,23                                                         | 135.349,86                        | 0,00            | 34.219.946,53   |
| Transferts de l'exercice              | 0,00                                   | 0,00                                                                  | 0,00                              | 0,00            | 0,00            |
| A la fin de l'exercice                | (548.563,84)                           | (11.150.890,79)                                                       | (712.842,13)                      | 0,00            | (12.412.296,76) |
| Valeurs nettes à la fin de l'exercice | 469.915,43                             | 9.771.710,97                                                          | 602.671,98                        | 233.535,32      | 11.077.833,70   |

NOTE V - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2007, le mouvement des immobilisations corporelles du Groupe se présente comme suit :

| Valeur brutes                         | Terrains et constructions | Réseaux de télécommunications | Installations techniques, machines, outillages | Mobilier et matériel roulant | Autres installations | Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours | TOTAL            |
|---------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------|------------------|
| Au début de l'exercice                | 358.587.773,12            | 509.967.095,21                | 481.494.168,34                                 | 38.603.591,10                | 3.300.643,83         | 59.344.616,75                                           | 1.451.297.888,35 |
| Entrées en périmètre                  | 0,00                      | 0,00                          | 0,00                                           | 0,00                         | 0,00                 | 0,00                                                    | 0,00             |
| Entrées au cours de l'exercice        | 14.179.815,68             | 13.575.612,27                 | 34.563.015,93                                  | 4.427.419,09                 | 57.095,11            | 9.613.867,12                                            | 76.416.825,20    |
| Sortie au cours de l'exercice         | (74.470,99)               | 0,00                          | (9.222.597,39)                                 | (1.743.547,44)               | (1.028.230,04)       | (22.489,92)                                             | (12.096.865,91)  |
| Plus-values immunisées réinvesties    | 0,00                      | 0,00                          | 0,00                                           | 0,00                         | 0,00                 | 0,00                                                    | 0,00             |
| Transferts de l'exercice              | 29.916.337,04             | 6.626.518,72                  | 2.340.743,04                                   | 939.841,93                   | 0,00                 | (39.852.450,86)                                         | (23.480,00)      |
| Au terme de l'exercice                | 402.609.454,85            | 530.169.226,20                | 509.175.329,92                                 | 42.227.304,68                | 2.329.508,90         | 29.083.543,09                                           | 1.515.594.367,64 |
| Corrections de valeur                 |                           |                               |                                                |                              |                      |                                                         |                  |
| Au début de l'exercice                | (99.662.885,47)           | (336.482.252,22)              | (371.661.640,92)                               | (30.207.384,99)              | (1.883.494,52)       | 0,00                                                    | (839.897.658,12) |
| Entrée en périmètre                   | 0,0                       | 0,0                           | 0,0                                            | 0,0                          | 0,0                  | 0,00                                                    | 0,00             |
| Dotations de l'exercice               | (13.688.005,52)           | (21.193.455,05)               | (41.314.118,35)                                | (4.126.310,00)               | (204.990,96)         | 0,00                                                    | (80.526.879,86)  |
| Reprises de l'exercice                | 73.880,18                 | 0,00                          | 8.608.518,94                                   | 1.626.099,90                 | 1.033.760,17         | 0,00                                                    | 11.342.259,19    |
| Transferts de l'exercice              | 0,00                      | 0,00                          | 5.530,10                                       |                              | (5.530,10)           | 0,00                                                    | 0,00             |
| A la fin de l'exercice                | (113.277.010,79)          | (357.675.707,27)              | (404.361.710,23)                               | (32.707.595,09)              | (1.060.255,41)       | 0,00                                                    | (909.082.278,79) |
| Valeurs nettes à la fin de l'exercice | 289.332.444,06            | 172.493.518,93                | 104.813.619,69                                 | 9.519.709,59                 | 1.269.253,49         | 29.083.543,09                                           | 606.512.088,85   |

NOTE VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2007, les principales participations non consolidées sont les suivantes :

| Nom de la société                                                           | Devise | Pourcentage de détention | Capitaux propres (en devise) | Résultat de la période (en devise) | Valeur nette des titres de participation (en d) |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------|------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Cetrel SC <sup>2)</sup>                                                     | EUR    | 7,73%                    | 6.992.459                    | 687.480                            | 287.525                                         |
| Luxtrust S.A. <sup>2)</sup>                                                 | EUR    | 6,67%                    | 4.261.480                    | (238.520)                          | 300.000                                         |
| Eurogiro Holding A/S <sup>3)</sup>                                          | DKK    | 4,55%                    | -                            | -                                  | 13.414                                          |
| Eutelsat Communications S.A. <sup>1)</sup><br>(Anciennement Satbirds SAS)   | KEUR   | 1,10%                    | 973.535                      | (20.081)                           | 2.108.379                                       |
| Coöperative Vereniging International<br>Post Corporation U.A. <sup>2)</sup> | EUR    | 0,99%                    | 7.147.828                    | 930.117                            | 3.486                                           |

- 1) Comptes annuels au 30.06.2007  
2) Comptes annuels au 31.12.2006  
3) Société constituée le 26.10.2007. Les actionnaires d'Eurogiro Networks A/S ont échangé leurs actions pour des actions de cette nouvelle société.

NOTE VII - STOCKS

Au 31 décembre 2007, le stock se décompose comme suit :

|                                    | 2007                 | 2006                 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Matières premières et consommables | 13.917.395,05        | 13.880.634,10        |
| Produits finis et marchandises     | 4.830.284,20         | 5.573.281,59         |
|                                    | <b>18.747.679,25</b> | <b>19.453.915,69</b> |

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la Maison Mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

NOTE VIII- CREANCES

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la Maison Mère et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2007, les créances se décomposent comme suit :

|                                                                                    | 2007                  | 2006                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat                                   | 747.563.171,07        | 805.950.771,27        |
| Créances résultant de ventes et prestations de services                            | 70.252.462,08         | 89.714.037,59         |
| Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation | 0,00                  | 569.145,34            |
| Autres créances                                                                    | 41.817.576,91         | 24.381.901,46         |
|                                                                                    | <b>859.633.210,06</b> | <b>920.615.855,66</b> |

NOTE IX - VALEURS MOBILIERES

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

NOTE X - AVOIRS EN BANQUES

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XVI). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

NOTE XI - CAPITAL SOUSCRIT

L'Etat détient la totalité du capital de la Maison Mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la Maison Mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2007, le capital de la Maison Mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

NOTE XII - RÉSERVES CONSOLIDÉES

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants :

|                                               | 2007                  | 2006                  |
|-----------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonds de réserve de la Maison Mère            | 453.295.126,22        | 406.641.174,70        |
| Différence de première consolidation positive | (66.294.666,42)       | (66.294.666,42)       |
| Différence de première consolidation négative | 4.389.357,59          | 4.389.357,59          |
| Autres réserves                               | 12.527.511,60         | 12.182.703,66         |
|                                               | <b>403.917.328,99</b> | <b>356.918.569,53</b> |

Le fonds de réserve de la Maison Mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la Maison Mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la Maison Mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2006, un tel prélèvement sur le résultat ne s'impose pas, étant donné que la charge des amortissements en 2006 (EUR 76,5 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2007 (EUR 103,4 mio).

Au 31 décembre 2007, les fonds de réserve de la Maison Mère comportent :

|                                       | 2007                  | 2006                  |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonds de réserve pour investissements | 6.107.922,58          | 6.107.922,58          |
| Réserve fixe PSF                      | 6.200.000,00          | 6.200.000,00          |
| Réserve spéciale IF                   | 112.369.215,15        | 90.869.215,15         |
| Réserves libres                       | 328.617.988,49        | 303.464.036,97        |
|                                       | <b>453.295.126,22</b> | <b>406.641.174,70</b> |

NOTE XIII – PLUS-VALUES IMMUNISEES

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées en 2005 pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Il n'y a pas de modification dans la réserve immunisée en 2007.

NOTE XIV- PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les sociétés filiales du Groupe sont soumises à tous les impôts applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été entérinés ou quasi entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La Maison Mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'im-pôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la Maison Mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2007, la Maison Mère a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.878.955.

NOTE XV- AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de ses activités courantes, la Maison Mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

La Maison Mère est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg» (AGDL). La Maison Mère a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

NOTE XVI - DETTES

La durée résiduelle des dettes se décompose comme suit :

|                                                                                     | à un an<br>au plus      | de 1 à 5<br>ans   | à plus<br>de 5 ans | Total                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------|--------------------|-------------------------|
| Dettes envers les établissements de crédit                                          | 289.722,03              | 737.128,24        | 0,00               | 1.026.850,27            |
| Dettes sur achats et prestations de services                                        | 79.650.855,42           | 0,00              | 0,00               | 79.650.855,42           |
| Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation | 1.002.100,41            | 0,00              | 0,00               | 1.002.100,41            |
| Dettes fiscales                                                                     | 8.844.585,01            | 0,00              | 0,00               | 8.844.585,01            |
| Dettes sociales                                                                     | 5.223.625,17            | 0,00              | 0,00               | 5.223.625,17            |
| Autres dettes                                                                       | 8.436.258,06            | 3.625,25          | 0,00               | 8.439.883,31            |
| Dettes en CCP                                                                       | 1.519.189.046,48        | 0,00              | 0,00               | 1.519.189.046,48        |
| <b>Total</b>                                                                        | <b>1.622.636.192,58</b> | <b>740.753,49</b> | <b>0,00</b>        | <b>1.623.376.946,07</b> |

Les dettes en CCP de la Maison Mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant de 809,74 millions d'EUR et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de 673,17 millions d'EUR. Le résidu se compose de comptes transitoires utilisés dans le cadre du système de compensation EBA/STEP2.

NOTE XVII - PERSONNEL

Au courant de l'exercice 2007, le Groupe a employé 3.410 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante :

|          | 2007  | 2006  |
|----------|-------|-------|
| Ouvriers | 890   | 866   |
| Employés | 2.499 | 2.459 |
| Cadres   | 21    | 21    |
|          | 3.410 | 3.346 |

Au 31 décembre 2007, le poste des frais de personnel se décompose comme suit :

|                         | 2007           | 2006           |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Salaires                | 186.752.591,03 | 178.008.027,05 |
| Charges sociales        | 13.713.633,89  | 12.699.291,46  |
| Autres charges sociales | 312.465,29     | 107.157,43     |
|                         | 200.778.690,21 | 190.814.475,94 |

NOTE XVIII - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2007 en millions d'EUR :

| En million d'EUR               | Recettes nationales | Recettes internationales | Totaux |
|--------------------------------|---------------------|--------------------------|--------|
| Services de télécommunications | 361,25              | 32,45                    | 393,70 |
| Services postaux               | 102,66              | 17,44                    | 120,10 |
| Services financiers postaux    | 34,20               | 1,09                     | 35,29  |
| Autres                         | 48,73               | 0,00                     | 48,73  |
| Total                          | 546,84              | 50,98                    | 597,82 |

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

NOTE XIX- PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la Maison Mère par des tiers, ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la Maison Mère.

NOTE XX- CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet, ainsi que des corrections de valeurs sur créances irrécouvrables.

NOTE XXI- RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance s'élève à 496.135,07 EUR.

La Maison Mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

NOTE XXII- ENGAGEMENTS

Pour les opérations de leasing financier un montant de EUR 3,03 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux, le Groupe s'est engagé pour un montant de EUR 0,25 mio, couvrant la durée restante des baux.

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,15 mio et des garanties locatives pour un montant total de EUR 0,30 mio.

D'autre part, le Groupe P&T a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2007 pour un montant résiduel de EUR 25,60 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour achat de matériel et prestations de services.

Dans le cadre de l'exécution de différents projets, le Groupe s'est mis garant pour la bonne fin de ceux-ci, et ceci pour un montant de EUR 1,24 mio.

Finalement a été signé en 2005 un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,26 mio.



